

# Chaville

N° 68  
DÉCEMBRE 2008  
JANVIER 2009

M a g a z i n e

**HORIZON 2009**

**INTERCOMMUNALITÉ**

**ARC DE SEINE  
ET VAL DE SEINE  
FUSIONNENT**

**DOSSIER SPÉCIAL  
FINANCES**

**AUDIT ET PERSPECTIVES**

**FÊTES  
DE FIN D'ANNÉE  
UN ITINÉRAIRE  
GOURMAND  
À CHAVILLE**

[www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr)

### 6. À la une

**Arc de Seine - Val de Seine:**  
Fusion décidée

### 8. Dossier spécial finances

**Comprendre les finances locales**  
**Audit et perspectives financières de Chaville**

### 16. Sortir, écouter, voir

**Tous les rendez-vous des prochaines semaines**

### 18. Qualité de la Ville

**Réseaux:**

Priorité à la sécurité et à la qualité

**Environnement:**

Les plantations d'automne

### 21. Sport et santé

**Handicap:**

Le Cercle d'escrime s'ouvre au handisport

**Boxe française:**

Une Chavilloise championne d'Europe

### 22. Culture / Art de vivre

**Opéra:**

Le Nègre des Lumières illumine l'Atrium

**Forum des savoirs:**

La gastronomie à l'honneur

### 24. Initiatives

**L'actualité des quartiers et des associations de Chaville**

### 27. Vie pratique

### 28. Arc de Seine

**Interview de Jean-Jacques Guillet:**

Une politique ambitieuse en faveur du sport

### 30. Spécial fêtes

**Itinéraire gourmand**

### 32. Entreprendre à Chaville

**L'association des artisans et commerçants de Chaville vous souhaite une bonne année 2009**

### 34. Citoyenneté

### 35. Tribunes

### 36. Agenda



**La fusion Arc de Seine - Val de Seine** permet la création d'une des plus importantes intercommunalités de la région Ile-de-France.



**Le service des Espaces verts** a procédé aux plantations d'automne, préparant les massifs pour "l'explosion florale" du printemps.



21

**Héloïse Proust-Thouroude,** jeune Chavilloise de 23 ans, est devenue championne d'Europe de boxe française.



25

**La Semaine bleue** a été l'occasion de rencontres et d'échanges entre générations.



30

**Chaville Magazine et les commerçants de la Ville** vous aident à préparer vos menus de réveillons.





### Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville

Député des Hauts-de-Seine

Premier Vice-président de la Communauté  
d'agglomération Arc de Seine

*Chers Chavillais, chers Chavillois,*

Ce numéro de décembre de *Chaville Magazine* est pour votre maire l'occasion de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Je le fais très chaleureusement, mes pensées allant vers chacune et chacun d'entre vous, particulièrement aux plus démunis.

Cette fin d'année 2008, fertile en événements à Chaville, voit l'annonce de la création d'une nouvelle communauté d'agglomération, qui naîtra, au cours des prochains mois, de la fusion d'Arc de Seine et de Val de Seine. J'ai été un ardent partisan de cette fusion. Dans la perspective de la prochaine réforme des structures territoriales et de la mise en œuvre du Grand Paris, il est indispensable de se rattacher à une intercommunalité forte. Par ailleurs, la fusion va venir pallier le problème que présentait l'appartenance de Chaville et de Sèvres à deux communautés distinctes alors que les deux villes sont proches et complémentaires.

Le potentiel économique de la nouvelle communauté d'agglomération, associant les deux pôles de développement de Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux, sera important. Son périmètre permettra la mise en place de politiques d'aménagement cohérentes. C'est pour Chaville une véritable opportunité, lui permettant de conforter son caractère résidentiel et son épanouissement culturel et sportif.

La mutualisation de nombreuses tâches s'en trouvera renforcée à un moment où la municipalité engage la révision générale des politiques municipales, avec comme objectif premier, une meilleure qualité du service public pour un moindre coût.

La faiblesse structurelle des finances de notre ville, accentuée au cours des dernières années par l'établissement de dépenses pérennes sur des recettes exceptionnelles et aléatoires, sera atténuée par l'appartenance à une intercommunalité puissante et cohérente. Il serait cependant illusoire de ne pas, d'abord, se réformer soi-même. À cet égard, les résultats de l'audit réalisé sur les finances communales par le Cabinet KPMG, dont les principales conclusions sont retranscrites dans ce journal, sont particulièrement éclairants. Dans le contexte d'une crise mondiale dont nous ne voyons encore que les prémices, l'effort que la municipalité est décidée à accomplir sera important.

Vous pouvez être convaincu qu'il portera rapidement ses fruits.

*Avec mes sentiments dévoués.*

# LA FUSION DES DEUX COMMUNAUTÉS ARC DE SEINE ET VAL DE SEINE EST DÉCIDIÉE

La fusion des deux communautés Arc de Seine et Val de Seine est aujourd'hui décidée. Annoncée officiellement lors d'une conférence de presse des sept maires des villes concernées, le 27 novembre, elle interviendra dans le courant de l'année 2009. Pour Chaville, la naissance de la nouvelle communauté facilitera la coopération approfondie avec Sèvres, que justifient la proximité géographique et les liens historiques entre nos deux villes.

Cette fusion, qui permet la création d'une des plus importantes intercommunalités de la région Ile-de-France (sensiblement de la même taille que "Plaine Commune" en Seine Saint-Denis), répond à une exigence de cohérence du territoire. Les communes concernées (Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville d'Avray) sont toutes associées depuis le début des années 90 au sein du syndicat mixte des Coteaux et du Val de Seine, chargé de l'élaboration d'un Schéma directeur d'aménagement local (aujourd'hui Schéma de cohérence territoriale - SCOT).

## Une exigence de cohérence

Les deux communautés n'ont pas adopté exactement les mêmes compétences optionnelles ou facultatives lors de leur création. C'est ainsi le cas pour les enseignements artistiques (conservatoires) ou les équipements sportifs d'intérêt communautaire. Une mise à niveau sera opérée en 2009 afin d'harmoniser et généraliser les compétences transférées.

Au cœur de la petite couronne parisienne, le territoire des deux communautés d'agglomération bénéficie d'une double dynamique résidentielle et économique basée sur un cadre de vie

remarquable mis en valeur par une desserte de transports en commun de très bonne qualité d'une part, et sur un tissu économique composé de filières porteuses d'innovation d'autre part. Arc de Seine et Val de Seine réunies représentent ainsi un poids économique sensiblement équivalent à La Défense (voir tableau ci-dessous).

## Un cadre de vie remarquable

Témoins du passé historique, urbain et industriel de la région, les sept communes du territoire ont connu une importante mutation de leurs tissus urbain et économique au cours des vingt dernières années. La vocation économique s'est ainsi tournée vers des filières liées aux NTIC<sup>(1)</sup> et à l'innovation, tandis que la recomposition paysagère et urbaine des berges de Seine et de l'île Seguin constitue aujourd'hui un nouvel enjeu.

## Mieux répondre aux attentes des habitants

La fusion des deux communautés d'agglomération permettra d'améliorer la qualité de vie des habitants dans de nombreux domaines.

Ainsi, en ce qui concerne le logement, plus de 620 logements sociaux seront

créés par an et le patrimoine existant sera réhabilité. Les moyens financiers qui seront mobilisés en faveur de cette politique du logement social atteindront près de 6 M€ par an.

Les transports en commun seront favorisés et un réseau complémentaire aux lignes régulières sera étudié pour les quartiers mal desservis.

## Aujourd'hui le territoire bénéficie de :

- 3 lignes de Transilien (Rive gauche : 8 gares ; Rive droite : 2 gares ; RER C : 4 gares)
- 5 lignes de métro (ligne 9, 3 stations ; ligne 10, 2 stations ; ligne 12, 2 stations ; ligne 13, 1 station)
- 1 ligne T2, 6 stations
- 6 réseaux locaux : Chavilbus, TUVIM, TIM, Navette de Vanves, Petit bus du Val de Seine, SUBB, un réseau intercommunal (Traverciel)

Dans le domaine de l'emploi, les deux communautés d'agglomération disposent d'ores et déjà de moyens importants avec la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi et l'Espace Insertion pour l'accompagnement des bénéficiaires du RMI. Grâce à la fusion, ces services seront capitalisés pour permettre aux demandeurs d'emploi de bénéficier de la dynamique économique du territoire. La préservation de l'environnement sera également l'une des priorités de la nouvelle entité. Un Agenda 21 communautaire sera élaboré et une politique volontariste sera mise en œuvre afin de lutter contre le changement climatique avec l'Agence locale de l'énergie d'Arc-de-Seine.

	Arc de Seine et Val de Seine	La Défense
Immobilier d'entreprises (m <sup>2</sup> )	2 500 000	3 000 000
Nombre d'entreprises	20 000	1 500
Emplois salariés	160 000	150 000

Source : site Internet de l'EPAD (Établissement public d'aménagement de La Défense)



**Sur les 3 238 ha du territoire composé par les sept communes, 1 163 hectares sont des espaces verts et des forêts, soit 36 % de la superficie totale.**

La complémentarité jouera également en matière de sport et de culture. L'acquisition du complexe sportif Marcel Bec présente un intérêt majeur pour la nouvelle Communauté d'agglomération qui souhaite mettre en œuvre progressivement une politique sportive d'excellence en direction d'un large public.

La mise en réseau des cinq conservatoires d'Arc de Seine - qui permet déjà d'élargir l'offre et la qualité de l'enseignement de la musique, de la danse et

du théâtre - sera enrichie par les structures et l'expérience des structures de Sèvres et de Boulogne-Billancourt.

### Conforter l'attractivité économique du territoire

"Fusionner, c'est faire de ce territoire un pôle économique majeur en région parisienne et renforcer son image de terre d'innovation (TIC/communication)", a tenu à préciser Jean-Jacques Guillet, Premier Vice-président d'Arc-de-Seine. Pour les entreprises, la Communauté d'agglomération offrira une attractivité économique et fiscale sans pareil pour un tel territoire : 1,3 milliard de bases de taxes professionnelles, ce qui, en matière de potentiel fiscal, positionnerait ce territoire à la première place des communautés d'agglomération de France.

### S'inscrire dans une nouvelle dynamique

Même si la région Ile-de-France est l'une des plus riches d'Europe, elle

enregistre depuis plusieurs années une perte de vitesse due à un manque de mise en œuvre de projets structurants et de lisibilité des politiques publiques. Ce constat est à l'origine de la réouverture du débat sur le Grand Paris.

Dans ce débat essentiel, les élus représentant la future agglomération entendent prendre toute leur part dans cette nouvelle organisation, aux côtés de grands pôles structurants en activité ou en devenir. Le destin de l'île Seguin, par exemple, dépassera l'enjeu local et s'inscrira dans une dynamique de territoire plus large : la Vallée de la Culture, définie et portée par le Conseil Général des Hauts-de-Seine.

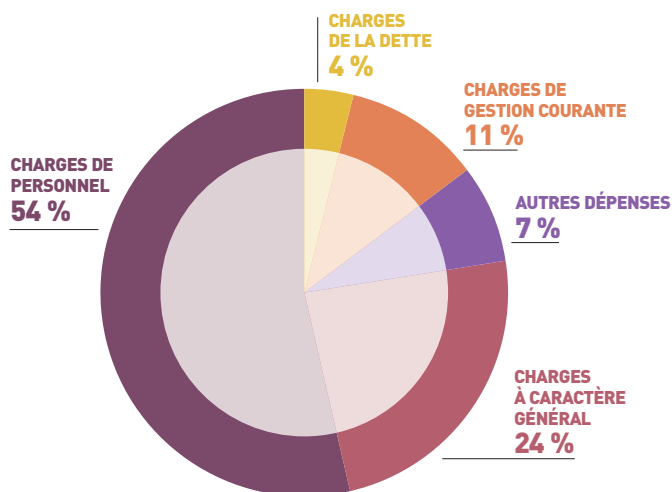
"La fusion des deux communautés d'agglomération marque la volonté commune de répondre aux enjeux que porte notre territoire et de l'inscrire comme pôle stratégique dans le développement de la région parisienne", a conclu André Santini. ■

[1] Nouvelles technologies de l'information et de la communication

# COMPRENDRE LES FINANCES LOCALES

Une ville ne maîtrise que peu ses recettes de fonctionnement et subit la grande force d'inertie de ses dépenses. Elle est soumise de ce fait à des contraintes de gestion et doit rester particulièrement attentive à ce que l'évolution de ses charges ne dépasse pas celle de ses recettes.

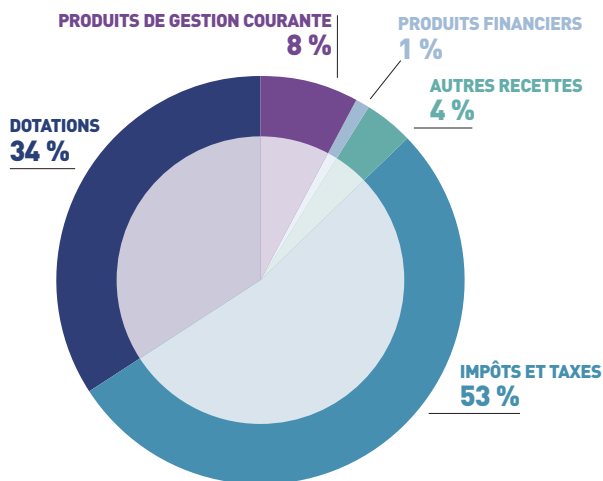
La ville de Chaville, comme toutes les villes de France, est confrontée à de fortes contraintes de gestion. Les charges de fonctionnement sont récurrentes et composées surtout de charges difficilement maîtrisables à court terme : personnel (dont l'essentiel est constitué de personnels titulaires), contrats de prestations de services, intérêts de la dette. Si ces charges augmentent, les marges de manœuvre se dégradent de manière durable.



LA RÉPARTITION DES CHARGES À CHAVILLE EN 2008

Charges à caractère général : fluides, contrats, assurances, télécommunications, transports, annonces  
Charges de gestion courante : subventions versées aux associations et au CCAS  
Charge de la dette : remboursement annuel de la part d'intérêts des prêts contractés

Le financement de ces charges de fonctionnement est assuré par des recettes, dont la ville ne maîtrise qu'une partie : la taxe d'habitation, les taxes foncières bâti et non bâti et les tarifs des services qu'elle facture aux usagers. Elle ne maîtrise pas les autres produits, qui représentent près de 60% des recettes : dotations versées par l'Etat, subventions de la Caisse d'allocations familiales ou d'autres organismes, etc.



LA RÉPARTITION DES RECETTES À CHAVILLE EN 2008

Dotations : aides versées par l'Etat, le département ; la Caisse d'allocations familiales  
Produits de gestion courante : revenus des immeubles, tarification des services  
Impôts et taxes : impôts locaux, versements en provenance de la CA Arc de Seine, taxe sur l'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation

Une ville ne maîtrise que peu ses recettes de fonctionnement et subit la grande force d'inertie de ses dépenses. Elle est soumise de ce fait à des contraintes de gestion et doit rester particulièrement attentive à ce que l'évolution de ses charges ne dépasse pas celle de ses recettes.

Les dépenses d'investissement (remboursement du capital de la dette, travaux, acquisitions de biens) sont bien inférieures en montant aux dépenses de fonctionnement (elles en représentent moins

de 40%). Mais il faut investir tous les ans pour assurer notamment le gros entretien et le renouvellement de son patrimoine. Pour financer ces investissements, la commune doit dégager des marges de manœuvre en fonctionnement (l'autofinancement), obtenir le plus possible de subventions et, bien sûr, recourir à l'emprunt. **La situation financière de Chaville à fin 2008 et son évolution récente traduisent ces contraintes de gestion, de façon cependant plus aiguë qu'ailleurs. ■**

**Pour financer ses investissements, une ville doit dégager des marges de manœuvres en fonctionnement**

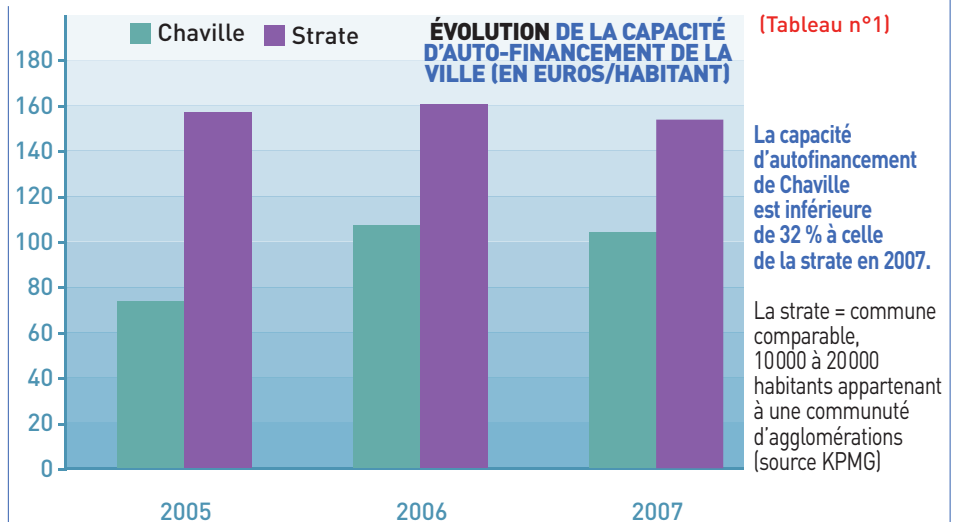


# PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'AUDIT KPMG SUR LES FINANCES DE CHAVILLE

Au lendemain des élections municipales de mars, Chaville a effectué une mise en concurrence pour faire un audit précis des finances de la ville. Sept sociétés ont répondu. C'est la société KPMG Secteur public qui a été sélectionnée.

## UNE SITUATION QUI SEMBLAIT SATISFAISANTE À FIN 2007...

Les marges de manœuvre de la ville se sont apparemment améliorées entre 2005 et 2007 mais sont inférieures à celles des villes ayant une population comparable : le solde dégagé par la ville sur son fonctionnement, la capacité d'autofinancement, se situe à 103 € par habitant contre 73 € en 2005 : ce niveau est correct mais inférieur à la moyenne (153 € en 2007). (cf Tableau n°1). L'effort d'investissement de la ville a augmenté en seconde partie de mandat, ce qui le situe dans la moyenne des communes de taille comparable. Il a pu être financé grâce notamment à la cession d'éléments du patrimoine (le terrain de l'ancien collègue Jean Moulin pour 3 M€), ce qui a permis de diminuer le niveau d'endettement. Avec le redressement de la capacité d'autofinancement et la baisse de l'encours, la capacité de désendettement (le nombre d'années que la ville mettrait pour rembourser sa dette si elle y consacrait tout son autofinancement) est passée de 12,7 années en 2005, (niveau dépassant le niveau considéré comme critique) à 8,1 années à fin 2007 (niveau satisfaisant) (cf Tableau n°2, évolution de l'encours de la dette depuis 1995).



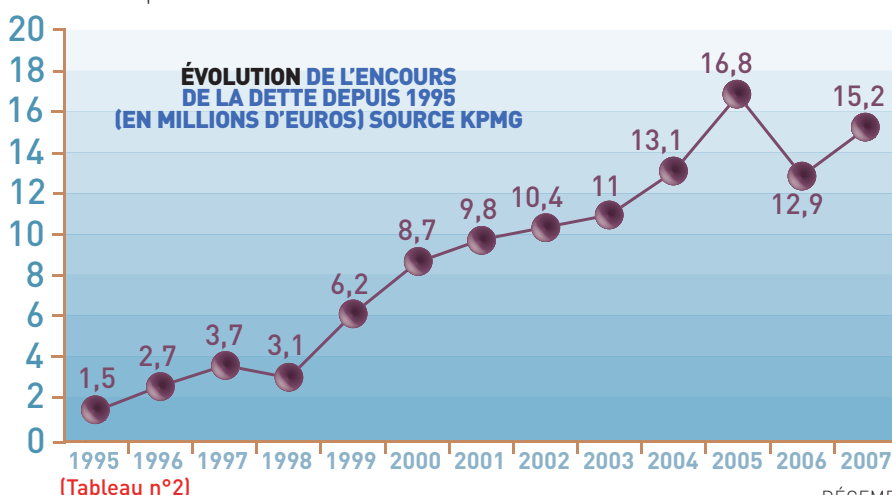
## ... MAIS QUI MASQUAIT, UNE RÉALITÉ TRÈS FRAGILE

La ville a subi entre 2005 et 2007 une forte évolution de certaines charges de fonctionnement : les charges à caractère général (les principales charges de fonctionnement en dehors des charges de personnel), ont augmenté en moyenne de plus de 11% par an. Cette augmentation a pu être financée parce que la ville a bénéficié sur cette période d'un accroissement de certaines recettes importantes mais très volatiles : la taxe additionnelle aux droits de mutation (dont le niveau dépend des transactions immobilières) et surtout le Fonds

départemental de péréquation de la taxe professionnelle (redistribution d'une partie des recettes de taxe professionnelle provenant des établissements de l'industrie automobile situés dans les villes voisines.). Ces deux recettes ont augmenté en deux ans et au total de plus de 1,2 M€, pour atteindre en 2007 un montant de 1,6 M€ soit l'équivalent de 15% du produit des impôts locaux. Il était dangereux de faire reposer des charges de fonctionnement pérennes sur ces recettes exceptionnelles, dont le montant n'était évidemment pas assuré pour l'avenir.

**Il était dangereux de financer  
des charges de fonctionnement  
pérennes par des recettes  
exceptionnelles par leur montant  
et volatiles par nature**

La fragilité de la situation à fin 2007 réside dans cet élément : dès le budget 2006, sans l'accroissement de ces recettes, la ville aurait vu ses équilibres financiers compromis et sa solvabilité dégradée. L'année 2008 traduit cette fragilité, à laquelle s'ajoutent des choix budgétaires faits par l'ancienne municipalité, aux conséquences lourdes.



**SUITE DES CONCLUSIONS  
DE L'AUDIT SUR LES FINANCES COMMUNALES**

**VOTÉ  
EN DÉCEMBRE 2007,  
LE BUDGET 2008  
A DES IMPLICATIONS  
LOURDES DE  
CONSEQUENCES**

**Des prévisions optimistes votées  
en décembre 2007**

Le budget primitif 2008 (qui contient les prévisions pour l'exercice concerné) a été voté en décembre 2007 par l'ancienne municipalité. Il contenait des charges de fonctionnement qui se sont révélées pour certaines sous évaluées (pour environ 250 000 €) et des recettes prévues à des niveaux qui ne seront pas atteints (dotations d'Etat, subventions de la Caisse d'allocations familiales pour plus de 450 000 €, Fonds départemental de péréquation pour plus de 200 000 €). Ces décalages vont priver la ville de marges de manœuvre pour son budget 2009.

**Les charges  
se sont révélées  
sous-évaluées  
et les recettes  
sur-évaluées...**

La clôture des comptes 2007 constitue un autre choix budgétaire lourd de conséquence.

Pour comprendre ce choix, il faut expliquer le principe et les modalités de l'affectation des résultats. La collectivité doit affecter le résultat dégagé en fonctionnement l'année précédente, soit en investissement,

soit en fonctionnement. Cette décision est strictement encadrée car la ville doit affecter en investissement ce qui est nécessaire pour financer le déficit éventuel d'investissement de l'année précédente.

Cette affectation des résultats était imposée par les choix opérés par l'ancienne municipalité lors de la clôture des comptes fin 2007. Faute d'avoir minoré le déficit d'investissement (ce qu'elle aurait pu faire en toute légalité), elle a fait apparaître un déficit d'investissement (appelé besoin de financement) représentant 1,76 M€ à comparer au résultat de fonctionnement de 2,66 M€. La nouvelle municipalité s'est donc trouvée obligée d'affecter en investissement l'équivalent du déficit d'investissement, ne pouvant conserver en fonctionnement que le reliquat soit 905 000 €.

La ville a été ainsi privée d'une marge de manœuvre qui lui aurait été essentielle en 2009 pour équilibrer son budget. Ajouté à l'écart entre prévisions et réalisations sur 2008, l'impact de cette décision est très important pour les équilibres budgétaires et financiers de la ville.

**Tous ces éléments conduisent  
à une nette dégradation  
des finances de la ville.**

Les premières analyses faites pour 2009 montrent que la ville aura de sérieuses difficultés à équilibrer son budget primitif 2009 : la ville cumule en effet une augmentation forte de ses dépenses de fonctionnement et une probable diminution de ses recettes (notamment celles qui avaient fortement augmenté les années précédentes). Les économies demandées d'ores et déjà aux services par la nouvelle municipalité risquent de ne pas permettre seules l'équilibre, faute de disposer des réserves de fonctionnement suffisantes (cf. le problème issu de la clôture de 2007).

**VERS UN  
REDRESSEMENT  
DURABLE  
DES COMPTES**

Pour une ville confrontée à une forte inertie de ses dépenses (tant en fonctionnement qu'en investissement car elle a contracté des engagements pour les années à venir), ces actions sont à la fois complexes à mettre en œuvre et ne portent leurs fruits que de façon décalée dans le temps (trois à quatre ans minimum).

**Selon KPMG,  
si aucune mesure  
n'était prise,  
la capacité  
d'autofinancement  
de la ville se  
détériorerait pour  
atteindre un solde  
négatif de 2 824 000 €  
en 2012**

Si l'on veut maîtriser sur le long terme la pression fiscale, le redressement durable des comptes ne pourra venir, lui, que d'une réflexion exhaustive sur les prestations proposées par les services municipaux. La révision générale des politiques municipales, sans a priori, est nécessaire pour faire en sorte que Chaville ne vive plus au-dessus de ses moyens.



Il ne s'agit pas ici d'une démarche visant à réduire massivement les moyens alloués aux services sans revoir les missions qui leur sont confiées. En effet, cela n'aboutirait qu'à une démobilité des services et à une détérioration de la qualité du service public.

## Optimisation des ressources et des subventions

La démarche proposée vise précisément à modifier le nombre et le niveau des prestations rendues par les services municipaux pour en déduire les moyens qui leur seront alloués, ce qui est fondamentalement différent. Elle s'accompagne d'une recherche d'optimisation des ressources que la ville pourrait se procurer (évolution des tarifs, réflexion sur la politique fiscale, recherche de subventions supplémentaires de la part d'organismes externes).

Une telle démarche est complexe à conduire. Elle nécessite une implication forte des services et des élus. Il faudra tenir compte du poids des dépenses existantes, et prévoir une réorganisation très large. Les actions menées ne pourront porter leurs fruits qu'au bout de trois ou quatre ans, mais il n'existe pas d'autre solution capable de répondre au déséquilibre structurel que connaît la ville. ■

## TROIS QUESTIONS À... **ANNIE RÉ, 2<sup>e</sup> MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES FINANCIÈRES ET À L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**

### Pourquoi avez-vous décidé de lancer un audit sur les comptes de la commune ?

Les finances de la commune sont naturellement la préoccupation première d'une nouvelle équipe municipale. Pour mettre en place une politique municipale réaliste et mener à bien le projet pour lequel les Chavillois nous ont choisis, il était indispensable de connaître les marges de manœuvre existantes, notamment en fonctionnement.

### Quelles sont les principales conclusions de cet audit financier ?

La première conclusion est une alerte importante concernant le déséquilibre entre les dépenses et les recettes. L'optimisme affiché par une lecture rapide des comptes administratifs 2007 était illusoire. En définitive, il s'avère que les équilibres financiers de Chaville sont d'un niveau bien inférieur à la moyenne des villes de notre catégorie, même s'ils apparaissent en hausse en 2007. Malgré l'adhésion de la commune à la Communauté d'agglomération Arc de Seine, nos charges de fonctionnement ont sensiblement augmenté. Le principal danger est que cette augmentation, évidemment pérenne, est adossée à des recettes dont les montants sont aléatoires d'une année sur l'autre (cf Tableaux n°3 p.12 et n°4 p.13).



### Qu'en est-il de l'endettement de la ville ?

La dette de la ville a également augmenté de 5,8 M€ au cours du dernier mandat, générant des charges supplémentaires en intérêts et capital. Pour mémoire, elle est passée de 1,5 M€ en 1995 à 15,2 M€ à fin 2007 (cf Tableau n°2 page 9). Aujourd'hui, la charge de la dette pour la ville s'élève à 1,5 M€ par an. Parallèlement, la capacité d'autofinancement de Chaville se réduit comme peau de chagrin, les soldes de gestion (équilibre recettes/dépenses) se dégradent. Les investissements nécessitant le recours à l'emprunt, cette situation met Chaville en position difficile. Il nous faut retrouver des marges de manœuvre pour mener à bien notre plan de remise en état du patrimoine et assurer la qualité de service à la population. ■

## KPMG SECTEUR PUBLIC, UN CABINET D'AUDIT INDÉPENDANT ET RÉPUTÉ

KPMG Secteur public est un cabinet d'audit indépendant et réputé. Il a été choisi pour la qualité de son offre méthodologique, la compétitivité de ses tarifs et son expérience des problématiques locales et communales. Aujourd'hui KPMG compte 80 collaborateurs et a réalisé plus de 5 000 missions au cours des vingt dernières années. Ce cabinet possède une connaissance approfondie des relations de la ville de Chaville avec la Communauté d'agglomération Arc de Seine. À ce titre, il a déjà eu l'occasion de travailler avec Chaville par le passé.

# APRÈS 7 ANS D'IMPRÉVOYANCE, LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ ENGAGE LE REDRESSEMENT

Les résultats de l'audit confirment les craintes que nous pouvions avoir. Ils feront l'objet d'une séance publique spéciale du Conseil municipal, le lundi 8 décembre prochain. Au-delà d'une froide analyse des chiffres, il est nécessaire de s'interroger sur les raisons d'une dégradation aussi importante des finances communales et sur la façon d'y remédier.

## 2001 – 2008 : SEPT ANNÉES D'IMPRÉVOYANCE

Pendant toute la durée du second mandat de l'ancienne municipalité, la ville a vécu au-dessus de ses moyens réels. On savait depuis toujours que Chaville avait une structure financière fragile. L'absence d'un volume suffisant de taxe professionnelle, due à son caractère de ville résidentielle, faisait reposer l'essentiel de ses recettes sur les deux taxes pesant sur les habitants, taxe foncière et taxe d'habitation. La maîtrise des dépenses de fonctionnement était donc un impératif constant.

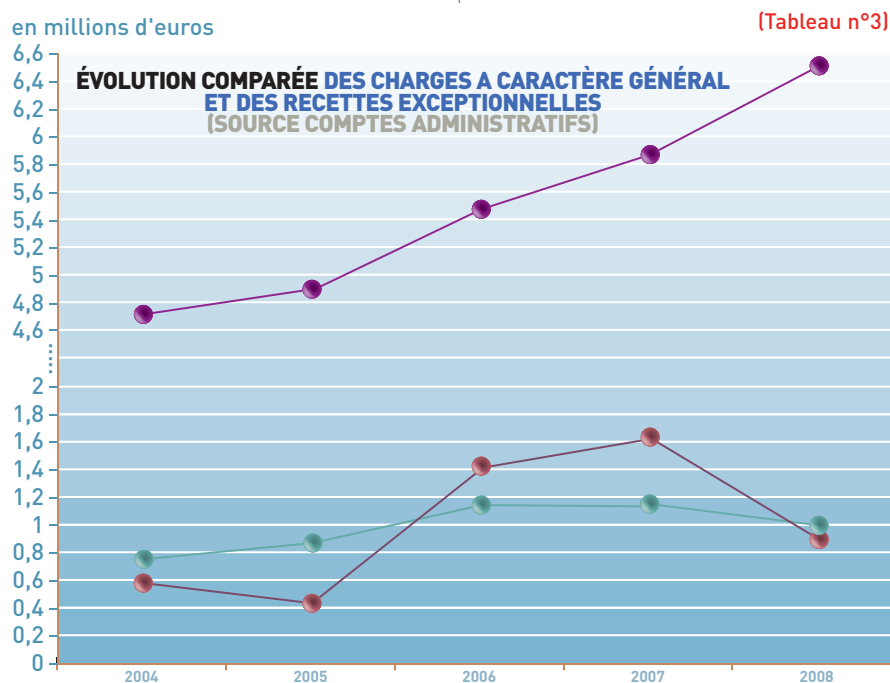
L'entrée de Chaville dans la Communauté d'agglomération Arc de Seine, à partir de 2003, devait constituer un

atout important puisque la mutualisation de la taxe professionnelle faisait ipso facto bénéficier la ville de celle d'Issy-les-Moulineaux. Les transferts de compétences vers Arc de Seine permettaient de résoudre les problèmes de transports urbains (Chavibus), de voirie, d'éclairage public, d'ordures ménagères, d'assainissement, désormais entièrement assurés par la Communauté d'agglomération.

De même, le Conservatoire était pris en charge par Arc de Seine. Chaville pouvait ainsi obtenir une meilleure qualité du service public dans ces domaines essentiels avec des charges moindres. De surcroît, la Communauté d'agglomération apportait à la ville des recettes supplémentaires de fonctionnement (dotations de solidarité communautaire,

480 000 € en moyenne), et d'investissement (fonds de concours attribués en fonction des équipements réalisés). Enfin, 60 agents communaux (sur près de 500) étaient transférés à Arc de Seine. Ces atouts étaient incontestables. Mais, plutôt que les utiliser pour se créer des marges de manœuvres en accroissant la capacité d'autofinancement de la ville et en améliorer les équipements existants, l'ancienne municipalité s'est laissée entraîner dans un rythme mal contrôlé de dépenses de fonctionnement. En effet elles n'ont cessé de progresser, avec l'impossibilité de les réduire brutalement, les dépenses de personnel étant incompressibles (cf Tableaux n°3 et n°5).

en millions d'euros



● Charges à caractère général (Ville + CCAS + restauration scolaire)

● Recettes des droits de mutation

● Recettes du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP)

L'ancienne  
municipalité s'est  
laissée entraîner  
dans un rythme  
de dépenses  
mal contrôlées

## 2004 – 2007 : LA FUITE EN AVANT

La gestion des trois années précédant les élections municipales a été déterminante, entraînant la ville dans une situation dangereuse. Dans l'euphorie de l'arrivée de nouvelles ressources, les charges à caractère général (ville + CCAS, hors personnel) ont progressées de 24 % en 4 ans, alors qu'elles avaient diminuées de 17,9% en 2005

## RECETTES EXCEPTIONNELLES

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
FDPTP <sup>(1)</sup>	303 167,64	76 864,87	80 359,64	585 936,81	439 143,55	1 429 253,42	1 639 499,79	900 000,00
Droits de mutation <sup>(2)</sup>	624 680,78	690 776,82	796 298,37	761 323,27	881 151,85	1 148 586,52	1 161 113,67	900 000,00

<sup>(1)</sup> FDPTP= Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle, <sup>(2)</sup> Droits de mutation = parts des frais de notaires, \* Estimation

(Tableau n°4)

## ÉVOLUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (VILLE + CCAS + RESTAURATION SCOLAIRE, HORS PERSONNEL) (Source: Comptes administratifs)

2004	2005	2006	2007	2008*	Évolution 2004-2008 + 38%
4 724 808,20	4 901 673,43	5 407 465,42	5 847 357,58	6 515 417,70	
	+ 4%	+ 10%	+ 8%	+ 11%	

\* Projection

(Tableau n°5)

grâce aux transferts à la Communauté d'agglomération.

Une telle augmentation était rendue possible par une progression pourtant circonstancielle de deux recettes: les droits de mutation liés aux transactions immobilières et le Fonds de péréquation de la taxe professionnelle de Renault et Peugeot (cf Tableau n°4).

## 2007, une situation en trompe-l'œil

Cette dernière recette progresse de 585 936 € en 2004 à 1 639 499 € en 2007 (+179 %), les droits de mutation progressant de 52 % pendant la même période.

Ces ressources, exceptionnelles et aléatoires par nature, au lieu d'être épargnées, se sont volatilisées dans des dépenses courantes, au même titre que la dotation de solidarité communautaire.

De surcroît, les investissements mobilisant les fonds de concours d'Arc de Seine étaient soit inutiles (fontaine de la rue de la Source), soit générateurs de frais de fonctionnement nouveaux, non budgétés en 2008 (gymnase Halimi).

A la fin de l'année 2007, les résultats comptables aboutissaient ainsi à une situation en trompe l'œil. La prétendue santé financière de la ville reposait sur des ressources aléatoires et sur la non-prise en compte de l'évolution inéluctable de dépenses inscrites pour durer.

## APRÈS AVRIL 2008 : LE PREMIER PAS VERS LE REDRESSEMENT

Le budget de l'année 2008 avait été voté en décembre 2007 par l'ancienne majorité municipale. Probablement afin d'éviter une hausse sérieuse des impôts locaux en pleine année électorale, son équilibre était illusoire, surestimant les recettes et sous-estimant les dépenses. C'est de cette

situation qu'a héritée la nouvelle municipalité élue en mars dernier.

Bien que tous les éléments ne fussent pas connus lors de son installation, la nouvelle équipe avait dès l'origine la volonté d'accroître les marges de manœuvre et de maîtriser les dépenses en privilégiant la qualité du service rendu à la population sur la dispersion.

Le budget rectificatif voté en juin 2008 ne pouvait cependant modifier profondément les choses.

Il s'agissait dans un premier temps de retrouver l'équilibre budgétaire réel et de limiter les risques. C'est ainsi que furent décidés l'évolution de l'atelier de gravure et l'arrêt de deux projets immobiliers coûteux: la construction d'un nouveau bâtiment pour l'atelier de gravure et celle d'un immeuble commun à la MJC et au service de la jeunesse et des sports.

Simultanément, il était fait en sorte que le solde des départs et des arrivées de personnel soit négatif. Aucun nouveau poste important n'a été créé. Le ratio dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement a pu ainsi être légèrement réduit (cf Tableau n°6).

## RATIO DÉPENSES DE PERSONNEL/DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (VILLE + CCAS)

Année	2005	2006	2007	2008
%	55,8 %	54,0 %	55,9 %	55,7 %

(Tableau n°6)



Certains investissements, générateurs de nouveaux emprunts, inscrits au budget voté en décembre 2007, ne pouvaient cependant être annulés.

Il en était ainsi du nouveau groupe scolaire, qui coûtera environ 12 M€ hors taxes à la ville, à financer en 2009 et 2010.

C'était également le cas pour la "petite maison blanche" de la route du Pavé des Gardes, préemptée par l'ancienne municipalité pour un montant de 2,8 M €, que la ville se trouvait dans l'obligation absolue d'acquérir, sans destination déterminée.

## FIN 2008 : ÉLABORATION D'UN VÉRITABLE PLAN DE REDRESSEMENT DES FINANCES COMMUNALES

En octobre, la prise en compte de l'audit réalisé par KPMG confortait la municipalité dans sa volonté de mettre en place un plan de redressement sans concession. **Ce plan, dont le premier volet sera le budget 2009, actuellement en cours d'élaboration et qui sera voté en mars prochain, repose sur un principe cardinal :** parvenir à conjuguer les impératifs d'aménagement et d'embellissement de la ville, ainsi que la qualité des services et l'animation de la cité, avec la réduction des dépenses et la reconstitution de la capacité d'autofinancement. Il consiste à mettre en œuvre quatre leviers principaux :

### 1. La révision générale des politiques municipales

L'élaboration du budget doit faire l'objet d'une évaluation précise du coût et de la pertinence de chacune des politiques existantes ou nouvelles. La révision des politiques doit aboutir en trois ans à une réduction importante des dépenses de fonctionnement.

## Le premier volet de ce plan sera voté en mars prochain avec le budget 2009

### 2. Organiser une plus grande mutualisation et de nouveaux transferts vers la Communauté d'agglomération

Dès 2009, il est envisageable de mutualiser certains services n'ayant pas de relations avec le public. La fusion des deux communautés Arc de Seine et Val de Seine aura pour effet immédiat, de plus, d'accroître la mise en commun des moyens techniques et humains.

Certains coûts et certains personnels pourront ainsi être pris en charge par celle-ci en 2009 et 2010.

### 3. Valoriser les actifs fonciers

Le patrimoine est relativement important et, aujourd'hui, quasiment improductif, sauf de charges d'emprunt. La ville ne peut s'endetter plus qu'elle ne l'est aujourd'hui et doit même, d'ici 2012, engager son désendettement. Il est donc nécessaire de réaliser progressivement au cours des années 2009 et 2010 la vente de certains actifs fonciers, tout en conservant la maîtrise de l'aménagement et en engageant la mise en œuvre du Plan local d'urbanisme.

La ville sera aidée en cela par les outils qu'elle se donne actuellement, par exemple la Société publique locale d'aménagement (SPLA) adossée à la Communauté d'agglomération, dont la création a été votée par le Conseil municipal lors de la séance du 20 novembre dernier.

### 4. Accroître les ressources

Bien évidemment, l'augmentation des recettes fiscales devrait provenir avant tout de l'élargissement des bases de calcul, lié aux nouvelles habitations. Mais le nombre de celles-ci ne peut être très important, sauf à envisager une densification que chacun s'accorde à refuser.

La tarification des services à l'usager doit mieux correspondre qu'aujourd'hui au coût réel pour la collectivité.

Enfin, et en dernier ressort, le levier que constituent les taux de fiscalité directe ne pourrait être utilisé que provisoirement, dans la perspective de réorganisation des services et de valorisation des actifs de la ville, avec comme objectif à l'échéance 2014, une baisse réelle des taux pour les Chavillois.

Comme on peut le constater les contraintes sont lourdes. Mais la volonté de la municipalité de réussir le plan de redressement est entière. ■

Le lundi 8 décembre prochain à 21 h une séance spéciale du Conseil municipal sera consacrée à la présentation de l'audit KPMG.

En bref

> **Atelier de jardinage**

Le Club local des jardiniers de France de Chaville vous invite à un nouvel atelier jardinage sur le thème "Créer et/ou entretenir une haie" (haute, basse, fleurie, etc.). La séance sera animée par Michel Billeres, responsable du parc de l'Institut du pétrole à Rueil.

**SAMEDI 6 DÉCEMBRE, À 14 H 30 AU 50, RUE ALEXIS MANEYROL (SALLE HUGUETTE FRADET)**  
Rens. : 01 47 50 55 72.

> **Marché de l'art**

L'association Les Amis des Arts de Chaville organise tous les mois un marché de l'art dans l'enceinte du marché de Chaville. Des rencontres artistiques conviviales vous seront proposées avec des créations, toutes techniques confondues, à des prix raisonnables.

**DIMANCHES 7 DÉCEMBRE ET 11 JANVIER, DE 9 H À 13 H, SUR LE MARCHÉ AU 1403, AVENUE ROGER SALENGRO.**

> **Exposition photos de Manuel Gomes**

Manuel Gomes vous invite à découvrir la richesse de la culture portugaise et de ses anciennes colonies avec une série de photographies intitulée "Le Portugal à travers le monde".

**DU MERCREDI 7 AU LUNDI 26 JANVIER À L'ATRIUM, DU MARDI AU VENDREDI, DE 14 H À 20 H.**  
Rens. : 01 47 09 70 70.

> **"Les métamorphoses de Chaville"**

L'exposition "Les métamorphoses de Chaville", qui a connu un franc succès en septembre dernier, se prolonge à partir du mois de janvier dans les coursives du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage de l'Atrium (niveau -1).  
Rens. : 01 47 09 70 70.



© Archives départementales des Hauts-de-Seine

À L'ATRIUM

CINQ  
NOMINATIONS  
AUX MOLIÈRES  
2008



**LA VIE DEVANT SOI  
AVEC MYRIAM BOYER**

Dans cette excellente adaptation du roman de Romain Gary, publié sous le pseudonyme d'Emile Ajar, la comédienne Myriam Boyer fait l'unanimité en nous offrant une prestation généreuse et magistrale. Il serait dommage de manquer cette leçon de vie! Didier Long nous livre une mise en scène pleine de vitalité et de subtilité.

Dans un bas quartier des années 1970,

Momo (Aymen Saïdi), 15 ans, veille sur la vieille Madame Rosa (Myriam Boyer). Lui est un fils de prostituée abandonné par sa mère. Elle est une ex-prostituée rescapée des camps, abîmée par la vie. C'est une belle histoire d'amour filial, un sujet traité dignement en évitant le mélo. Un spectacle beau et émouvant. ■

**JEUDI 22 JANVIER, À 20 H 45, À L'ATRIUM.**

**ET AUSSI...**

> **Los Calchakis**

Avec la participation du chœur de l'Atrium de Chaville.

Pour accompagner Los Calchakis, ensemble emblématique de la musique sud-américaine, le chœur de l'Atrium, composé de 70 choristes, sera dirigé par André Robert. Ce spectacle s'articule en deux parties: "Sur les ailes du condor" puis une création mondiale "Tierra Herida" (terre blessée).

**JEUDI 4 DÉCEMBRE, À 20 H 45, À L'ATRIUM.**

> **Michel Fugain: "Bravo et merci"**

Michel Fugain et ses chansons font partie de notre patrimoine. Au cours de ce spectacle si généreux et optimiste, il vous donne l'occasion de revisiter toute sa carrière.

**VENDREDI 9 JANVIER, À 20 H 45, À L'ATRIUM.**

> **François-Xavier Demaison: Demaison s'envole!**

Son one man show raconte l'histoire de son incroyable reconversion. Il passe

d'un vieux boxeur à la retraite à un animateur de séminaire, de son ancien boss américain à sa grand-mère russe, en passant par Bitou le castor... Un spectacle vif, intelligent, émouvant et drôle.

**VENDREDI 16 JANVIER, À 20 H 45, À L'ATRIUM.**

> **Entre terre et ciel, voyage d'une goutte d'eau**

Jeune public. Un spectacle chorégraphique et musical pour les petits (3 ans et +) où le cycle de la vie est conté aux tout-petits mais aussi aux plus grands.

**DIMANCHE 25 JANVIER, À 15 H, À L'ATRIUM.**

> **"Bleu 119"**

Directrice de la compagnie Ballet Actuel, Nathalie Bard se distingue par son originalité et son inventivité. Avec "Bleu 119", titre de sa nouvelle pièce, l'artiste s'attache plus particulièrement à l'énergie contenue dans le mouvement, en cherchant à dégager une perception organique des corps.

**VENDREDI 30 JANVIER, À 20 H 45, À L'ATRIUM.**

Renseignements et réservations pour ces spectacles: 01 47 09 70 70.

# FORUM DES SAVOIRS

## Les conférences

En décembre et janvier, le Forum des savoirs propose huit cycles de conférences sur les thèmes suivants :

### > Aspects de la France contemporaine :

MARDIS 2 ET 9 DÉCEMBRE, À 20 H 30.

### > La science économique face aux grands problèmes contemporains :

JEUDIS 4, 11 ET 18 DÉCEMBRE, JEUDIS 8, 15 ET 22 JANVIER,

À 15 H 30.

### > L'arbre et la forêt : un enjeu de

société : MARDIS 2, 9 ET 16 DÉCEMBRE, À 15 H.

### > Gastronomie : innovation et tradition :

JEUDIS 4 ET 11 DÉCEMBRE, À 18 H 30.

### > Les Français et la table du Moyen Âge à nos jours :

MARDIS 6, 13, 20 ET 27 JANVIER, À 15 H.

### > Histoire des gens de mer en France, du Moyen Âge à nos jours :

MARDIS 6, 13, 20 ET 27 JANVIER, À 20 H 30.

### > Al-Andalus : ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne :

JEUDIS 8, 15, 22 ET 29 JANVIER, À 10 H.

### > La longue épopée de l'innovation des origines à l'an mil :

JEUDI 29 JANVIER, À 15 H.

## Visite de monuments dans Paris

### L'Hôtel de Lauzun

Cerise Sagave, conférencière des quartiers et musées de Paris, vous fera découvrir par le biais d'une visite guidée le monument prestigieux de l'Hôtel de Lauzun sur l'île Saint-Louis. Réservez vos places.

LUNDI 12 JANVIER, À 14 H 30 ET 15 H 30.

## Stage d'expression vocale

Cet atelier animé par Lison Hufschmitt, chanteuse lyrique, chef de cœur et comédienne, est consacré à un travail vocal visant à acquérir les gestes et les postures qui favorisent autant la voix parlée que la voix chantée. Il s'adresse à toute personne désireuse d'explorer son instrument vocal et de s'en servir librement et sans effort apparent.

LUNDI 5 JANVIER,

DE 9 H À 12 H ET DE 14 H À 16 H.

Renseignements et inscriptions au 01 41 15 99 11.

Programme complet sur le site Internet de la ville : [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr), rubrique "Atrium".

## LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

### > Atelier web

Partez à la découverte d'Internet les **jeudis 4 décembre et 8 janvier, de 15 h à 16 h 30**. Entrée libre. Réservation indispensable.

### > Choco-contes

Venez écouter des histoires sur la Reine des neiges, racontées par les bibliothécaires, autour d'un chocolat chaud !  
**Samedi 6 décembre, à 17 h 30**.  
Entrée libre. Réservation obligatoire.

### > Le Club du cinéma

#### La Fabrique du cinéma

"Maurice Pialat : cadre et lumière". Cet atelier de connaissance de l'art cinématographique pour découvrir les coulisses du cinéma portera sur le film *À nos amours*. En collaboration avec Jacques Loiseleux, directeur de la photographie sur plusieurs de ses films.

**Mardi 9 décembre, à 20 h 30**.  
Entrée libre.

### Grand écran

Projection du film *À nos amours* de Maurice Pialat, suivi d'un débat **jeudi 11 décembre, à 20 h 30**, à l'Atrium. Entrée au tarif habituel du cinéma.

### > Lectures en anglais

Quel que soit votre niveau, participez à cette rencontre conviviale, proposée par l'association Amitiés Internationales et jumelages de Chaville, où chacun peut s'exprimer en anglais.

**Samedis 13 décembre et 17 janvier, à 10 h**. Entrée libre.

### > Concert :

#### un quatuor à la bibliothèque

La bibliothèque de Chaville vous propose une soirée "live" autour de l'histoire du quatuor, jouée et commentée par quatre musiciennes du Conservatoire de Chaville. Estelle Perinelle, Isabelle Lesaing, Nathalie Rocancourt et Valérie Kupiec évoqueront le rôle des instruments, leur évolution, les compositeurs... Elles joueront des extraits de Mozart, Schubert, Boccherini, Dvorak... Elles dévoileront aussi les coulisses d'une répétition et répondront aux questions du public.

**Mardi 27 janvier, à 20 h 30**.  
Entrée libre.

Pour tous renseignements sur ces événements, contactez la bibliothèque au 01 41 15 99 10, par mail [a.morel@ville-chaville.fr](mailto:a.morel@ville-chaville.fr) ou consultez le site de la bibliothèque [www.bm-chaville.fr](http://www.bm-chaville.fr)

## À LA MJC DE LA VALLÉE

### > Ze Tremplin

Pour la 5<sup>e</sup> année, Ze Tremplin donne l'occasion à de jeunes talents de se produire dans des conditions professionnelles et d'être confrontés à un public.

Rock, chanson, reggae sont au programme avec les groupes Shoog wai sin, Medical bro's band, Rappia, Larsen upin, The french town band.

**SAMEDI 6 DÉCEMBRE, À 20 H, À LA SALAMANDRE.**

### > Le "off" de Ze Tremplin

Rock avec les groupes Nat's, Tears sound, Papper plane pilots.

**VENDREDI 5 DÉCEMBRE, À 20 H 30, AU CAF' DE LA MJC.**

### > Journée spéciale Noël

Pour les enfants adhérents de la MJC : spectacle, animation thématique...

**MERCREDI 17 DÉCEMBRE**

### > Soirée Café jeux

Dans une ambiance familiale.

**VENDREDI 16 JANVIER, DE 20 H 30 À 23 H. ENTRÉE LIBRE.**

### > Théâtre

Avec la Compagnie l'Air de rien

**VENDREDI 23 JANVIER, À 20 H 30.**

**ENTRÉE LIBRE, MAIS ON PASSE LE CHAPEAU.**

MJC de la Vallée, 47, rue de Stalingrad.  
Rens. : 01 47 50 23 93.





# RÉSEAUX PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA QUALITÉ

Malgré la crise et la réduction des budgets d'investissement, Chaville poursuit sa politique d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et câble. Objectif: assurer la sécurité des usagers, améliorer la qualité de la distribution et préserver l'environnement.

L'enfouissement des réseaux a commencé en France dès 1987, notamment pour des raisons esthétiques et environnementales, puis il s'est accéléré à partir de la tempête de décembre 1999. Cette catastrophe naturelle avait mis en évidence la problématique des réseaux aériens. D'une part, le coût de reconstruction des infrastructures après la tempête de 1999 s'était élevé à plus de 2608500 € (17,1 millions de francs) pour les communes adhérentes du Sigeif<sup>[1]</sup>. D'autre part, la tempête avait mis en évidence les problèmes de sécurité engendrés par la chute des câbles nus au sol.

## Une opération plurielle

Chaville poursuivra à partir de 2009 sa politique d'enfouissement en réalisant les 12,185 km de linéaires restants à traiter sur la ville. Ce programme concernera la quasi-totalité de la voirie, à l'exception de la rue de Stalingrad: elle sera traitée plus tard en raison de la construction du groupe scolaire. Cette opération d'enterrement des réseaux sera plurielle: l'enfouissement concernera également les lignes aériennes électriques, comprenant la distribution d'électricité et l'éclairage public, mais aussi les lignes de France Télécom et du câble.

## Assurer la sécurité tout en limitant les nuisances

Bien que cette solution nécessite un effort budgétaire supplémentaire, elle évitera la multiplication des travaux et donc des nuisances pour les riverains: une seule tranchée contiendra les fourreaux pour tous les concessionnaires. Le financement<sup>[2]</sup> de l'opération est assuré pour la partie électrique, par EDF (50 %), le Sigeif (21,65 %), le Conseil général des Hauts-de-Seine et la Communauté d'agglomération (15 %), la Ville, de son côté, prenant

**ACHÈVEMENT DE L'ENFOUISSEMENT DE TOUS LES RÉSEAUX ET DE LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, ÉCHÉANCE 2012**



en charge les dépenses des autres réseaux. Cet investissement lourd mais nécessaire démontre la forte volonté de la municipalité d'assurer la sécurité et la qualité du réseau, tout en préservant l'environnement et en limitant les nuisances. ■

<sup>[1]</sup> Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France

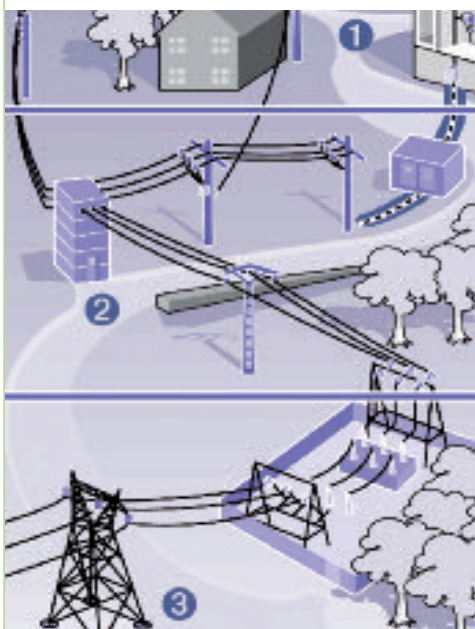
<sup>[2]</sup> Convention de maîtrise d'ouvrage temporaire entre le Sigeif, la Ville de Chaville et la Communauté d'agglomération Arc de Seine

## LA DISPARITION DES LIGNES AÉRIENNES, C'EST :

- + DE SÉCURITÉ :** suppression des risques engendrés ;
- + DE CONFORT :** pas de coupures électriques liées aux aléas climatiques ;
- + D'ESTHÉTIQUE :** disparition de la pollu-

tion visuelle des fils "en toile d'araignée" ;  
**+ DE PLACE :** retrait des poteaux électriques, ce qui facilitera la circulation des piétons et poussettes sur les trottoirs. ■

# RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Parallèlement, et dans le même souci de coordination des travaux, l'éclairage public sera rénové. La commune de Chaville est alimentée en électricité au moyen d'un poste central haute tension unique (3), qui transforme le courant et le distribue en moyenne tension vers des postes intermédiaires (2) répartis dans les quartiers, à partir desquels le courant est transformé en basse tension et distribué aux installations d'éclairage public (1). Certains de ces postes intermédiaires sont vétustes et doivent être rénovés. De nouveaux lampadaires seront également installés sur la partie du réseau qui n'en avait pas encore bénéficié. Le financement de ces travaux sera assuré par Arc de Seine. ■

Source : Sigeif

## OUVERTURE DU CHANTIER DU GROUPE SCOLAIRE

Le chantier du futur groupe scolaire commencera début 2009.

Doté de 16 classes pour les primaires et de 7 classes pour la maternelle, avec de nombreux espaces dédiés aux activités et au repos, d'une cantine, d'une cour et d'un préau pour chaque école, ce nouvel ensemble regroupera les élèves des écoles Paul Bert et Les Pâquerettes.



## PUITS-SANS-VIN LA RENAISSANCE



Le Puits-sans-Vin, que les Chavillois aimaient également nommer le "puissant vin" en clin d'œil aux vignes chavilloises, va enfin renaître de ses cendres. Le bailleur social Logement Francilien a présenté un projet moderne, tout en conservant un lien

avec l'histoire chavilloise. Ainsi, la construction d'une façade à claire-voie, utilisée autrefois pour laisser passer l'air et faire sécher le linge, rappellera la présence à Chaville de nombreux blanchisseurs. Les statues qui ornaient la façade du café et qui ont été restaurées, seront réintégrées. Les nouveaux bâtiments auront vocation à accueillir 26 logements sociaux, répartis sur deux cages d'escaliers, un foyer de 15 logements pour personnes handicapées mentales et un centre d'accueil de jour de 12 places au rez-de-chaussée de ce même foyer. Les travaux de démolition débuteront au premier trimestre 2009. ■

## Les travaux en cours

### > Paul Bert: jusqu'à la mi-janvier

Le retard pris pour le déplacement du réseau EDF sur la partie aval des travaux sur le collecteur, entre le Monoprix et le cours du Général de Gaulle, implique un seul accès possible pour les travaux de tubage et de pose de coques, à savoir le puits déjà ouvert devant l'école Paul Bert. Les travaux sont donc prolongés à cet endroit jusqu'à la mi-janvier.

### > Voirie

À proximité de l'école maternelle Les Pâquerettes, les trous occasionnés par les travaux de raccordement du futur groupe scolaire au réseau EDF à l'angle de la rue de Stalingrad et de la rue des Blanchisseurs ont été rebouchés.

### > Club de tennis

Sur les courts 1, 2 et 6, les clôtures - vétustes - et les filets pare-balls (usés par l'afflux des petites balles jaunes) ont été refaits en novembre.

### > Paris-Montparnasse: horaires simplifiés

Simplification, clarté et régularité : à compter du 14 décembre, la SNCF met en place le cadencement sur la ligne Paris-Montparnasse. Désormais, les trains passeront à minute fixe, y compris en journée, le week-end, le soir et pendant l'été.

Plus d'infos dans les gares et sur le site Internet [www.transilien.com](http://www.transilien.com)

### > Ursine: consolidation des berges

Depuis fin octobre, l'étang d'Ursine a été vidé de deux mètres, pour permettre à l'Office national des forêts de procéder à la consolidation de ses berges, qui étaient dégradées sur plus de 200 mètres. La création de berges végétalisées augmentera la capacité d'accueil de la faune et notamment des crapauds et améliorera l'autoépuration du plan d'eau grâce à ce filtre naturel. Enfin, l'installation de pontons et d'excos à destination des pêcheurs évitera la surfréquentation des berges, ralentissant ainsi leur dégradation. Autour de l'étang, les platanes seront remplacés par des bouquets d'arbres et arbustes, et les chemins seront modifiés.

### En savoir plus

Toutes les informations sur les travaux en cours sont disponibles sur le site Internet [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr), rubrique "Travaux".



En bref

> **Classes de neige**

Cette année, les élèves de CM1 de l'école Ferdinand Buisson seront les premiers à partir sur les pentes enneigées. Les classes de M<sup>me</sup> Leblanc et de M. Roche découvriront la station de Saint Jean de Sixt, du 26 janvier au 7 février prochains.

> **Chavilleblog : simple comme un clic!**



La Ville de Chaville met à disposition des associations un moteur de blogs, sur lequel chacune pourra créer son blog. L'accès se fait à partir d'un portail aux couleurs de la ville, disponible à l'adresse [www.chavilleblog.com](http://www.chavilleblog.com). Pour créer un Chavilleblog, les associations n'ont qu'à remplir le formulaire d'inscription et suivre les indications. Une fois l'inscription enregistrée, une interface simple et intuitive permet de se lancer: il suffit de cliquer! Un éditeur permet de créer une note sans avoir à se soucier de la mise en page. Des boutons similaires à ceux qui existent dans les logiciels courants permettent l'insertion de sons, de vidéos, d'animations flash, d'images et de liens en un seul clic. Enfin, l'insertion de code html reste possible, pour satisfaire les puristes. Le contenu peut être validé, laissé en brouillon, mis en ligne à une date ultérieure... Hormis les notes, il est possible de gérer les commentaires, de créer des listes, des diaporamas ou encore un espace de téléchargement. Autant de fonctionnalités qui vont permettre aux associations de se faire mieux connaître.

## LES PLANTATIONS D'AUTOMNE EN ATTENDANT LE PRINTEMPS...

**Au cours des mois d'octobre et novembre, le service des Espaces verts a procédé aux plantations d'automne, destinées à la fois à fleurir les différents sites de la ville pendant l'hiver et à préparer les massifs pour "l'explosion florale" du printemps. Présentation.**

Le glas des fleurs d'été ayant sonné, les plantations automnales ont pris le relais sur les 25 sites floraux que compte la ville. Jonglant entre les intempéries inhérentes à la période, les équipes des Espaces verts se sont réparties les tâches entre l'arrachage et la préparation du terrain, les plantations et l'entretien permanent de la ville.

### Bulbes et plantes bisannuelles

"Nous avons effectué deux types de plantations", précise Nelson Palacin, responsable du fleurissement au service des Espaces verts. La première étape a consisté à planter, à 15 cm sous la terre, des bulbes de tulipes, narcisses, fritillaires, anémones... dont la floraison a lieu au printemps. Ces mélanges - inédits car élaborés en interne - privilégient l'harmonie des couleurs et la variété des formes. Ainsi, les jardins de l'hôtel de ville se paretront en mars prochain de blanc et de dégradés d'orange. Et sur le secteur de la Pointe, 2000 bulbes environ au total ont été plantés.

Puis, lors de la seconde étape, ce sont les myosotis, pâquerettes, violas, pensées et autres giroflées qui embellissent les massifs. "Il s'agit de plantes dites bisannuelles, car leur cycle de vie est étalé sur deux années civiles",



explique Nelson Palacin. "Ces fleurs peuvent résister aux températures froides de l'hiver et leur floraison s'effectue en partie à l'automne, puis l'ensemble éclot au printemps." Au final, c'est une véritable "explosion florale" à laquelle les Chavillois assisteront au printemps prochain. ■

### Info

> **Pour une pelouse forte et durable**

Renouvelée fin août après 20 ans de bons et loyaux services, la pelouse de l'hôtel de ville est restée interdite au public pendant plusieurs semaines. Comme tout organisme vivant, il est en effet important de laisser le temps aux racines de s'implanter. Ainsi, avec l'entretien approprié, cette nouvelle et jeune pelouse pourra à son tour embellir le parc de la mairie pour les 20 années à venir... à condition que nous en prenions tous soin, notamment que nous tenions les chiens en laisse. Respecter la pelouse mais aussi les abords de l'hôtel de ville permettra à l'ensemble des Chavillois de vivre dans un environnement harmonieux. ■

## ACCUEILS DE LOISIRS : LES TOUT-PETITS À LA RENCONTRE DES AÎNÉS

En cette fin d'année, les enfants des sept accueils de loisirs de Chaville partiront à la rencontre de leurs aînés au cours de différents ateliers (jeux d'autrefois, recettes de grands-mères, atelier de généalogie...).

La villa Beausoleil, le Club municipal des anciens, l'association des Jardiniers de France, le Chien citoyen, le service Archives-Documentation de la mairie et les crèches comptent notamment parmi les partenaires du projet.



## En bref

## &gt; Volley-ball, championnat de Nationale 2

Les prochains matchs à domicile  
**DIMANCHE 14 DÉCEMBRE, À 15 H.**  
 Chaville Sèvres Volley-Ball reçoit l'Union sportive de Villejuif au complexe sportif Marcel Bec (salle Guimier).

**SAMEDI 10 JANVIER, À 20 H.**  
 Chaville Sèvres Volley-Ball reçoit Rueil Athletic Club au complexe sportif Marcel Bec (salle Guimier).

**DIMANCHE 18 JANVIER, À 15 H.**  
 Chaville Sèvres Volley-Ball reçoit le Stade Athlétique Spinalien au complexe sportif Marcel Bec (salle Guimier).

## &gt; Handball, championnat de Nationale 3

Les prochains matchs à domicile  
**SAMEDI 6 DÉCEMBRE, À 19 H.**  
 Chaville Handball reçoit Dunkerque Handball Grand littoral au gymnase Léo Lagrange.

**SAMEDI 17 JANVIER, À 19 H.**  
 Chaville Handball reçoit HBC Crépy en Valois au gymnase Léo Lagrange.

Retrouvez tous les résultats de la saison 2008-2009 de volley-ball et de handball sur le site Internet de la ville [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr), rubrique "Sports"

## &gt; Les jeunes haltérophiles au tournoi international de Tramelan en Suisse



Lors du challenge d'encouragement d'automne qui se déroulait le 18 octobre dernier à Chaville, les jeunes haltérophiles du Club d'Haltérophilie - Musculation de Chaville (CHMC) se sont distingués en remportant huit médailles d'or et trois médailles d'argent.

Suite à ces résultats, six jeunes Chavillois ont participé au tournoi international de Tramelan en Suisse, le 25 octobre. À l'issue de cette compétition, l'équipe composée de Stan Petit, Lucas Pihan et Jules Vital a terminé 3<sup>e</sup> et l'équipe de Martin Bize, Philippe Bertola et Etienne Prevotel, 4<sup>e</sup>. En individuel, Jules Vital est monté sur la troisième marche du podium. Félicitations à nos jeunes champions!

## LE CERCLE D'ESCRIME S'OUVRE AU HANDISPORT

Depuis début novembre, le Cercle d'escrime de Chaville a ouvert une section handisport, devenant ainsi le 6<sup>e</sup> club en région parisienne à accueillir des personnes à mobilité réduite.

Élaboré par le président du Cercle d'escrime de Chaville, Christian Bostnavaron, le projet de section handisport a vu le jour grâce au soutien de la Ville de Chaville, de la direction Handisport 92 et de la Fédération Française Handisport. Cette dernière a d'ailleurs prêté le matériel de pointe nécessaire à la pratique de l'escrime en fauteuil. Le club cherche maintenant à financer l'achat de ce matériel [5 500 € l'unité, ndlr]. Différents partenariats sont en cours d'élaboration.

### Mettre l'accent sur la mixité

D'ores et déjà, deux escrimeurs débutants dont Joffrey, un jeune Chavillois de 26 ans, sont inscrits dans la section handisport. Du côté de l'encadrement,

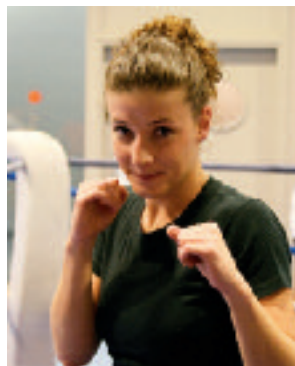
Stéphanie Rousset, Maître d'armes du club, a suivi une formation adaptée. À noter: valides et handicapés suivent les cours en commun. "Nous voulons mettre l'accent sur la mixité", souligne Christian Bostnavaron.

Avec quelques escrimeurs du club, le président du Cercle a d'ailleurs participé à l'Handisport Open Tour 2008 organisé à La Défense en septembre dernier. "Pratiquer l'escrime en fauteuil est à la fois technique, rapide et exaltant; c'est très sportif!" ■

Entreprises, particuliers, associations, vous souhaitez aider le Cercle d'escrime de Chaville à développer sa section handisport, en finançant l'achat du matériel adapté? Contactez Christian Bostnavaron au 01 47 50 38 16 ou par mail [c.bostnavaron@numericable.com](mailto:c.bostnavaron@numericable.com) Sur Internet [www.escrimechaville.fr](http://www.escrimechaville.fr)

## UNE CHAVILLOISE CHAMPIONNE D'EUROPE DE BOXE

Samedi 15 novembre dernier, Héloïse Proust-Thouroude, jeune Chavilloise de 23 ans que vous aviez découverte dans le supplément *Zeste d'infos*, a décroché le titre de championne d'Europe combat 2008 de boxe française, à Eaubonne (Val d'Oise). Elle a battu en finale l'italienne Paola Massagranda, vice-championne du monde de la discipline, à l'unanimité des cinq juges. Son prochain objectif: devenir à nouveau championne de France en 2009 et gagner ainsi son ticket pour les qualifications des championnats du monde, son ultime combat. Sa coupe à peine soulevée, Héloïse vise déjà plus haut! ■



## En bref

**> Conférence "Mondes virtuels : un nouvel enjeu d'éducation"**

Avec la généralisation de l'accès à Internet - 84,8 % des enfants disposent d'un PC connecté à Internet chez eux - de nouvelles questions d'éducation, d'apprentissage et d'accompagnement se posent aux parents. Pour vous aider à y répondre et pour mieux vivre Internet en famille, la Caape - Chaville association autonome de parents d'élèves - organise une conférence sur les "Mondes virtuels : un nouvel enjeu d'éducation".

**Protéger nos enfants**

En effet, 70,9 % des enfants utilisent les messageries instantanées et presque la moitié d'entre eux ont été approchés par un inconnu pour une discussion. Comment prémunir nos enfants contre les prédateurs ? En outre, dans la mesure où 32,4 % des enfants ont désormais un blog, quelles sont les informations les plus intimes et secrètes partagées sur Internet ? Alors que 75,8 % jouent sur console ou ordinateur, comment faire prendre conscience aux enfants du risque d'addiction inhérent à toute pratique intensive ? Quelle attitude adopter face au téléchargement illégal et légal, alors que 40,3 % des enfants ont déjà vu des images choquantes en téléchargeant des films, séries TV et clips vidéo ?



Judi 4 décembre, à 20 h 30,  
à l'Atrium (salle Paul Huet)  
Rens. : 01 47 09 70 70.

# LE NÈGRE DES LUMIÈRES ILLUMINE L'ATRIUM

Le 27 novembre dernier, l'Atrium de Chaville présentait *Le Nègre des Lumières*, opéra en deux actes, sur une musique du Chevalier de Saint-George, livret d'Alain Guédé et mis en scène par Diana Iliescu.

**Alain Guédé.**

Cet opéra dirigé par Bertrand Cervera retrace le destin hors norme et la vie tumultueuse du Chevalier de Saint-George. Aventurier, escrimeur, révolutionnaire et espion, il fut avant tout un musicien inventif et extraordinairement populaire en son temps, une sorte de "rock star" avant l'heure que l'on compare, et que l'on compare encore aujourd'hui, à Mozart. Créé en octobre 2005 à l'Opéra-Théâtre d'Avignon, où il remporta un vif succès, ce spectacle n'avait jamais été représenté depuis sur une scène française.

**Une figure exemplaire pour nos sociétés modernes**

L'Atrium et la Ville de Chaville ont tenu à apporter leur soutien à la nouvelle création de ce spectacle qui retrace la vie d'un homme qui, à force de travail et d'obstination, est devenu un compositeur phare de son époque et qui, parce qu'il était noir, fut injustement oublié par l'histoire. Un homme qui, sa vie durant, s'est engagé pour une humanité meilleure et qui peut, sans nul doute, devenir aujourd'hui une figure exemplaire pour nos sociétés modernes. De nombreuses personnalités politiques et du monde des médias et de la culture

ont tenu à assister à cette représentation, autour de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville.

**Alain Guédé, journaliste, militant**

Dans les coulisses, l'auteur du livret, Alain Guédé, avait du mal à retenir son émotion. Journaliste, Alain Guédé devient chroniqueur du journal *Sud Ouest* en 1976, puis il intègre *Le Canard Enchaîné* en 1981. La musique est son jardin secret et notamment la musique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette passion l'amène à découvrir l'œuvre du Chevalier de Saint-George. Militant antiraciste, il décide de faire de Saint-George un allié dans le combat contre l'intolérance. Trois ans plus tard, il publie *Monsieur de Saint-George, le Nègre des Lumières* aux éditions Actes Sud, puis il crée l'association Le Concert de Monsieur de Saint-George, dont l'objet essentiel est de promouvoir l'œuvre du Chevalier de Saint-George sous toutes les formes. C'est le début d'une belle aventure à laquelle s'associent aujourd'hui de nombreuses personnalités.

Après Chaville, ce spectacle sera produit à la Maison de la Musique à Nanterre le 6 décembre et à la Maison des Arts de Créteil le 10 janvier prochain. ■



# LE FORUM DES SAVOIRS VOUS MET L'EAU À LA BOUCHE

En cette fin d'année propice aux agapes, la gastronomie est à l'honneur au Forum des savoirs. Deux cycles de conférences sont ainsi consacrés à cette fierté de la culture française: "Gastronomie: innovation et tradition" et "Les Français et la table du Moyen Age à nos jours".

"Si vous n'êtes pas capable d'un peu de sorcellerie, ce n'est pas la peine de vous mêler de cuisine..." Alors que nous sommes des millions chaque jour à essayer de mettre en pratique cette citation de Colette - avec plus ou moins de réussite - des chercheurs en laboratoire étudient, quant à eux, les mécanismes qui interviennent lors de l'activité culinaire. Tel sera l'objet de la conférence donnée par Hervé This, physico-chimiste à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et "père" de la gastronomie moléculaire, discipline scientifique qu'il a créée avec le physicien britannique Nicholas Kurti en 1988.

Pour le Forum des savoirs, il viendra expliciter son travail à l'INRA et mener des expériences - toujours impressionnantes et appréciées du public - en direct. "La gastronomie moléculaire est une science qui se préoccupe de ceux qui cuisinent au quotidien; elle est l'application de la chimie et de la physique aux transformations culinaires", précise Hervé This.

## Une cuisine sans casseroles

Sans casseroles mais avec des éprou-



Hervé This.

vettes et autres tubes à essai, ce précurseur d'une discipline aujourd'hui très en vogue auprès de certains chefs comme Thierry Marx a ainsi créé le "chocolat chantilly" sans œufs... ou encore utilisé l'azote liquide afin de fabriquer rapidement des crèmes glacées.

Lors de sa conférence à l'Atrium, Hervé This s'intéressera notamment à ce que nous mangerons demain. Pourquoi et comment cuisiner différemment?

Pourquoi, en cuisine, la nouveauté fait-elle peur? Telles sont les questions auxquelles le physico-chimiste répondra le jeudi 4 décembre prochain.

La semaine suivante, le chef restaurateur Gérard Cagna abordera le thème de la transmission et de la passion culinaire.

Enfin, au mois de janvier 2009, Alain Drouard, professeur à l'université Paris IV Sorbonne, reviendra sur l'histoire des relations entre les Français et leur assiette, du Moyen Age à nos jours. Un programme tout en saveurs...

## Cycle "Gastronomie: innovation et tradition"

> La gastronomie moléculaire, conférence animée par Hervé This, jeudi 4 décembre, à 18h30;

> Un chef et la cuisine: entre passion et transmission, conférence animée par Gérard Cagna, jeudi 11 décembre, à 18h30.

## Cycle "Les Français et la table du Moyen Age à nos jours"

> Conférences animées par Alain Drouard, les mardis 6, 13, 20 et 27 janvier, 3 et 10 février, à 15h. ■

Renseignements et inscriptions au 01 41 15 99 11.

## ATELIER D'ARTS PLASTIQUES ET DE GRAVURE : L'HISTOIRE DE L'ART DÉCRYPTÉE PAR UN CONFÉRENCIER DE RENOM

Apporter une formation culturelle et artistique de qualité à tous, Chavillois et non-Chavillois, tel est l'objectif que s'est fixé l'Atelier d'arts plastiques et de gravure.

Dans cette optique, il vous est proposé un cycle de conférences sur l'histoire de l'art avec, pour thème central, la "sensibilisation à l'art moderne dans sa relation à l'art du passé".

Conférencier au Musée d'art moderne du Centre Georges Pompidou de 1979 à 1995, puis à l'École du Louvre, Ambrogio Galbiati - qui a suivi ses études à l'Académie des

Beaux-Arts de Milan et de Munich - est en charge de ces conférences, données à l'Atrium de Chaville. Commencant par Picasso, Braque, Matisse, puis Kandinsky, Klee, les peintres allemands, Chirico et Dali, Ambrogio Galbiati abordera également la peinture américaine de l'après-guerre avec Pollock, De Kooning...

À noter: ces conférences permettent une préparation efficace aux concours d'entrée dans les Écoles nationales supérieures d'art (ENSBA, ENSAD, Arts Appliqués...).

Les conférences ont lieu les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lundis

de chaque mois, tout au long de l'année scolaire 2008-2009; de 19h à 21h, à l'Atrium de Chaville, 3, parvis Robert Schumann.

Tarifs : 105 € pour les Chavillois de 18 à 25 ans; 135 € pour les non-Chavillois de 18 à 25 ans; 170 € pour les Chavillois de plus de 25 ans; 215 € pour les non-Chavillois de plus de 25 ans. Il est possible de payer la cotisation au prorata de leur présence pour les élèves arrivés en cours d'année.

Renseignements et inscriptions au 01 41 15 40 00 ou par mail [j.ouka@ville-chaville.fr](mailto:j.ouka@ville-chaville.fr)



## En bref

## &gt; Braderie brocante spécial jouet

Organisée par le Secours Populaire Français, cette brocante se tiendra samedi 29 novembre de 10 h à 17 h à l'Atrium.

## &gt; Le Secours Populaire Français recherche des bénévoles

Le comité de Chaville du Secours Populaire Français recherche ponctuellement des bénévoles pour assurer l'opération "Paquet cadeaux" à la Fnac de Boulogne les mercredis 3, 10 et 17 décembre et les vendredis 5, 12 et 19 décembre de 10 h à 13 h 30, de 13 h 30 à 17 h ou encore de 17 h à 20 h.  
Rens. : 01 47 50 43 42 ou 01 47 50 59 40.  
Par mail [chaville@spf92.org](mailto:chaville@spf92.org)  
Permanence le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 au 28, rue de Stalingrad.

## &gt; Cadeaux de Noël

La remise des cadeaux de Noël pour les personnes âgées de Chaville inscrites au CCAS, aura lieu le mardi 16 décembre, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30, à l'Atrium (espace Louvois), en présence d'élus de la commune. L'inscription est obligatoire.  
Rens. : 01 41 15 96 20.

## &gt; Loto du Rotary Club de Chaville

Le Rotary Club de Chaville vous invite à participer à la 7<sup>e</sup> édition de son loto qui aura lieu samedi 17 janvier 2009, de 18 h à 22 h, à l'Atrium. En 2009 comme en 2008, le Rotary Club de Chaville portera une attention particulière aux défibrillateurs, appareils permettant une intervention immédiate sur des personnes victimes d'un malaise cardiaque. Le Rotary Club de Chaville vous souhaite un bon début d'année 2009.  
Rens. : 01 47 50 36 93.

## &gt; À la recherche de documents sur Chaville

L'Arche (Association de recherches sur Chaville, son histoire et ses environs) est toujours à la recherche de documents sur les écoles, les fêtes et la Libération de Chaville. Les documents prêtés seront numérisés immédiatement et rendus ; les documents en dons seront classifiés et incorporés aux archives de l'association.  
Rens. : 01 47 09 34 27 ou par mail [arche.chaville@laposte.net](mailto:arche.chaville@laposte.net)

## LE LIONS CLUB DE CHAVILLE COLLECTE DES JOUETS POUR LES ENFANTS DÉFAVORISÉS

À l'approche de Noël, le Lions Club de Chaville organise une collecte de jouets. Cette opération connaît un grand succès, grâce à la mobilisation des Chavillois. Quant aux bénévoles de l'association, ils œuvrent toute l'année en faveur notamment du handicap et de l'environnement.



Comme chaque année, le Lions Club de Chaville collectera les jouets apportés par les Chavillois, les samedi 29 et dimanche 30 novembre, devant le parking du Monoprix. Ces jouets seront remis à des associations et divers foyers s'occupant d'enfants peu favorisés.

Tout au long de l'année, les actions du Lions Club sont ciblées sur l'aide aux personnes handicapées et la sensibilisation à l'environnement dans la cité.

Les fonds nécessaires à ces actions sont récoltés grâce à l'organisation de plusieurs événements: un dîner dansant à l'Atrium, un concert de musique classique au château de Ville d'Avray, une

brocante et un tournoi de bridge préparé avec le concours de l'Ajec Bridge.

En 2008, le Lions Club de Chaville a œuvré en deux occasions en faveur de l'environnement, via un concours national d'affiches (au cours duquel l'Association de parents et amis d'enfants inadaptés - APEI - s'est distinguée) et la plantation d'un pommier à la villa Beausoleil (avec le concours des élèves du collège Jean Moulin et de l'école maternelle des Jacinthes). Enfin, l'accent a été mis sur l'aide aux personnes handicapées par la remise d'un chèque à la présidente de l'APEI, à l'occasion de l'anniversaire de cette association. ■

### CHAVILLE SE MOBILISE POUR HAÏTI: BILAN POSITIF!

Le 25 septembre dernier, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, donnait le coup d'envoi de l'opération "Chaville se mobilise pour Haïti". Au terme de ces deux mois de mobilisation, le bilan est très satisfaisant : les Chavillois ont été généreux! Cette opération caritative a permis de récolter 3457,73 € ainsi que 3,5 m<sup>3</sup> de denrées alimentaires, 13 m<sup>3</sup> de vêtements et couvertures, 1 m<sup>3</sup> de jouets, 0,5 m<sup>3</sup> de fournitures scolaires, 8 m<sup>3</sup> de matériel médical et 2 m<sup>3</sup> de matériels divers grâce à la mobilisation de 75 associations et écoles chavilloises et de 18 associations extérieures. Le produit de cette récolte sera envoyé et distribué à Haïti dans des conditions sécurisées grâce au concours de l'Armée française et de Caritas Haïti.



## SEMAINE BLEUE: RENCONTRES ET ÉCHANGES ENTRE GÉNÉRATIONS

Cette année, la Semaine bleue, Semaine nationale des personnes âgées organisée à Chaville du 20 au 26 octobre, a mis l'accent sur la transmission entre les générations. Lors de l'atelier "Dans la peau d'un journaliste: l'art du portrait", proposé par la bibliothèque de Chaville le 23 octobre, les seniors de l'association Chaville Accueil et de la villa Beausoleil notamment se sont prêtés au jeu de l'interview.

Stylos et papiers en main, les élèves de la classe de 3<sup>e</sup> 2 du collège Jean Moulin ont ainsi questionné leurs aînés sur leur quotidien à l'adolescence. Briefés sur les techniques de

l'interview par leur professeur de français Frédérique Larroche-Vulien et par une bibliothécaire de formation journalistique, les reporters en herbe ont questionné les personnes âgées sur leurs études, leur famille et même les punitions qu'ils recevaient "à l'époque".

### Un cours d'histoire vivant et captivant

De leur côté, les interviewés ont longuement raconté leurs souvenirs de la guerre; une résidente de la villa Beausoleil avait même apporté des billets qui avaient cours dans les années 1940 et des tickets de ration-

nement, piquant ainsi la curiosité de ses intervieweurs. "Ca, c'est du réel", a remarqué l'un des jeunes. Pour les collégiens, l'atelier s'est rapidement transformé en un cours vivant et captivant d'histoire, donné par des seniors volubiles. Puis, au fur et à mesure de l'après-midi, le rapport intervieweur-interviewé a laissé la place à des échanges entre grands-parents et petits-enfants. En souvenir de ces rencontres enrichissantes, un livret sera d'ailleurs édité dans les prochains mois par la bibliothèque. ■

Retrouvez les photos des ateliers organisés dans le cadre de la Semaine bleue sur le site Internet [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr), rubrique "Albums photo"

## CHAVILLE TIR À L'ARC ORGANISE LE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL EN SALLE

Les meilleurs archers des Hauts-de-Seine se donnent rendez-vous les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2009 pour participer au championnat départemental de tir à l'arc en salle 2009 organisé par Chaville Tir à l'arc. Ce championnat - qualificatif pour le championnat de France 2009 - se déroule à une distance de 18 m. Chaque archer tire un total de 60 flèches, le score maximal à réaliser est de 600 points. Toutes les catégories d'âge (de benjamin à super vétéran) et tous les types d'arcs (arc classique, arc à poulies, arc sans viseur...) seront représentés. Cette compétition inaugurerait également les festivités organisées à l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire du club en 2009. Vous êtes invité à partager ce week-end sportif et à découvrir les activités du club.

Samedi 31 janvier de 14 h à 19 h et dimanche 1<sup>er</sup> février 2009 de 10 h à 17 h au gymnase Colette Besson, 2, rue Jean Jaurès. Entrée libre. ■



Rens. : Bénédicte Cardin, présidente du club au 06 60 24 61 98 ou par mail [bcardin@wanadoo.fr](mailto:bcardin@wanadoo.fr)  
Site Internet : <http://pagesperso-orange.fr/chavilletiralarc>

## En bref

### > Téléthon 2008 : engagez-vous !

Vous disposez de temps, vous souhaitez organiser une manifestation et apporter votre soutien aux malades ?

Rejoignez le Téléthon qui se déroulera dans votre ville les vendredi 5 et samedi 6 décembre prochains.

Cette année sera l'année des traitements, c'est une immense avancée; la mission s'inscrit en prolongement du plan des maladies rares. Laboratoire de l'innovation thérapeutique, comme de l'organisation des soins, les maladies rares et le Téléthon représentent un enjeu de santé publique. N'hésitez pas, dès à présent, à conserver vos téléphones portables: une somme de 3 € par téléphone sera reversée par Motorola. Consultez également les sites [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr) et <http://coordination92s.telethon.fr> ou appelez le 36 37. On compte sur vous !

Rens. : Sébastien Blanchard (Téléthon pour les Hauts-de-Seine sud) au 01 46 01 74 47.

### > Formez-vous aux gestes qui sauvent avec la Croix Rouge

La Croix Rouge, délégation de Chaville, organise des stages de formation aux gestes qui sauvent et vous permettent d'obtenir le diplôme PSC1. La formation dure 1,5 jour. Les prochains stages auront lieu les vendredi 12 et dimanche 14 décembre. Inscriptions au 06 63 98 95 39 ou sur le site <http://chaville.croix-rouge.fr>

#### A noter

La délégation change ses jours de permanence : en décembre, les bénévoles vous accueillent les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 15h à 18h.

### > L'Unafam soutient les familles de malades psychiques

Toute l'année, l'Union nationale des amis et de familles de malades psychiques (Unafam) accueille les familles dont un membre souffre de troubles psychiques au CCAS de Sèvres (14, rue des Caves du Roi), le 2<sup>e</sup> samedi du mois, de 9h30 à 11h30. La permanence de Sèvres accueille les familles ou les amis en recherche d'écoute, de soutien et d'informations, d'intervenants compétents. Venez rencontrer des personnes qui comprennent ce que vous vivez et venez partager des informations. Venez soutenir ceux qui vivent la même situation que vous et participer à des avancées.

CCAS de Sèvres : 01 41 14 11 34  
ou 01 41 14 11 37.

Contact : Paulette Philippin au 01 45 34 33 27.  
Unafam, 12, villa Compoin à Paris 17<sup>e</sup>.  
Ecoute famille au 01 42 63 03 03.

### > Groupe d'entraide mutuelle

Les Amis des 4 communes (Chaville, Meudon, Sèvres et Ville-d'Avray) ont ouvert un groupe d'entraide mutuelle, le Club des 4 communes, à Sèvres en décembre 2004. Ce Club accueille, sans prise en charge médico-sociale, des personnes adultes souffrant de troubles psychiques. Il est soutenu par la DDASS, le Conseil général des Hauts-de-Seine et les municipalités concernées. La Ville de Chaville, via ses élus et ses organismes, est de plus en plus présente dans les bonnes relations que le Club a créées depuis trois ans, en prenant part notamment au projet de "resocialisation" des personnes souffrant de troubles psychiques.

Association Les Amis des 4 communes,  
3, rue du Maréchal Gallieni à Sèvres.  
Rens. : Paulette Philippin au 01 45 34 33 27.  
Le Club des 4 communes, 64 B, rue des Binelles à Sèvres (accès facile par la place du Théâtre ou le 7, avenue de l'Europe).

# RENCONTRE DE FEMMES DU DOISU : COMMUNIQUER POUR MIEUX SE CONNAÎTRE

Créé en janvier 2008, le groupe "Rencontre de femmes du Doisu" a pour objectif le rapprochement de femmes venant d'horizons divers. Les nombreuses activités organisées sont ainsi l'occasion pour les femmes du quartier de se rencontrer, d'échanger et de mieux se connaître.

Le rendez-vous est désormais rituel. Chaque samedi, le temps d'un après-midi, les femmes du quartier se retrouvent dans la salle du Doisu - mise à disposition par la municipalité - pour discuter, échanger et mieux se connaître, le sourire aux lèvres et une tasse de thé à la menthe à la main. Petit retour en arrière : lors de la fête du Doisu de 2007, organisée dans le cadre des assemblées de quartier, l'idée est lancée par quelques femmes d'origines diverses de faire plus ample connaissance. Quelques réunions plus tard, et avec beaucoup de volonté et de disponibilité, "Rencontre de femmes du Doisu" est créé. Et depuis janvier 2008, le groupe a multiplié les activités : visites d'expositions, sorties, fête pour la Journée mondiale de la Femme, théâtre, promenades... Chaque rencontre est l'occasion d'échanger, dans le respect et l'enrichissement réciproques.

### Rendre les femmes plus autonomes

Si l'esprit festif est privilégié, les femmes à l'origine du projet ont également mis en place des aides à l'apprentissage. Améliorer son français, savoir lire une



carte, "se réconcilier" avec les maths : les mercredis et vendredis matin, l'ambiance est studieuse dans la salle du Doisu. Objectif de ces ateliers : rendre les femmes plus autonomes et plus à l'aise dans leur vie quotidienne. C'est d'ailleurs dans ce but que le groupe a inauguré, début novembre, une toute nouvelle activité : l'atelier couture. Marie-Ange prodigue ses conseils de couturière amateur aux fidèles du groupe comme aux nouvelles venues. Car, petit à petit, le cercle de famille s'agrandit...

Séduits par cette initiative, vous souhaitez vous aussi créer un groupe de rencontres, développer des activités dans un esprit convivial et ludique dans votre quartier ? Contactez Guy Berthelot par mail [g.berthelot@ville-chaville.fr](mailto:g.berthelot@ville-chaville.fr)

## L'ACTUALITÉ DES ASSEMBLÉES DE QUARTIER

Au cours du mois de novembre, les assemblées de quartier de l'Ursine, du Doisu et de Marivel se sont réunies pour étudier, avec l'aide logistique de la municipalité, l'organisation de leurs prochains événements alliant convivialité et échanges entre riverains.

À noter : la prochaine assemblée du quartier Rive droite/Les Vignes aura lieu le mercredi 3 décembre, à 19 h, au 1 bis, rue de la Résistance (salle CPAM au 1<sup>er</sup> étage). Vous souhaitez participer à l'assemblée de votre quartier, apporter vos idées, initiatives et votre enthousiasme, contactez Guy Berthelot par mail [g.berthelot@ville-chaville.fr](mailto:g.berthelot@ville-chaville.fr)



## Pharmacie de garde

### En décembre

#### Dimanche 7

Pharmacie Allaert  
47, rue Anatole France à Chaville

#### Dimanche 14

Pharmacie Delon  
5, rue Pierre Midrin à Sèvres

#### Dimanche 21

Pharmacie Diaz-Gouhier  
2025, avenue Roger Salengro

#### Dimanche 25

Pharmacie Dray-Abtan  
3, rue de Sèvres à Ville-d'Avray

#### Dimanche 17

Pharmacie Fischer - 2 bis, avenue de l'Europe. Place de l'Eglise à Sèvres

### En janvier 2009

#### Jeudi 1<sup>er</sup>

Pharmacie Fleureau  
18, rue Carnot à Chaville

#### Dimanche 4

Pharmacie Fontaine-Kiene  
1284, avenue Roger Salengro à Chaville

#### Dimanche 11

Pharmacie Gautier  
7, place Pierre Brossolette à Sèvres

#### Dimanche 18

Pharmacie Laurier  
36, rue de Saint-Cloud à Ville d'Avray

#### Dimanche 25

Pharmacie Dalifard  
48, rue de Sèvres à Ville d'Avray

## Kinésithérapie respiratoire

### En décembre

#### Samedi 6 et dimanche 7

Cabinet Sineux-Douillet-Dalle-Rive-Destruys  
1227, av. Roger Salengro à Chaville.  
Tél. : 01 47 50 92 73.

#### Samedi 13 et dimanche 14

M<sup>mes</sup> Ordner-Gauvin  
107, Grande Rue à Sèvres. Tél. : 01 45 34 48 23.

#### Samedi 20 et dimanche 21

M<sup>me</sup> Jost  
12, rue de Versailles à Ville-d'Avray.  
Tél. : 01 47 09 09 56.  
Cabinet Jost  
31, Grande Rue à Sèvres.  
Tél. : 01 45 34 09 56.

#### Jeudi 25, samedi 27 et dimanche 28

M<sup>me</sup> Jost  
12, rue de Versailles à Ville-d'Avray.  
Tél. : 01 47 09 09 56.

Cabinet Jost  
31, Grande Rue à Sèvres.  
Tél. : 01 45 34 09 56.

### En janvier 2009

#### Jeudi 1<sup>er</sup>, samedi 3 et dimanche 4

M<sup>me</sup> Jost  
12, rue de Versailles à Ville-d'Avray.  
Tél. : 01 47 09 09 56.

#### Cabinet Jost

31, Grande Rue à Sèvres. Tél. : 01 45 34 09 56.

#### Samedi 3 et dimanche 4

Cabinet Sineux-Douillet-Dalle-Rive-Destruys  
1227, av. Roger Salengro à Chaville.  
Tél. : 01 47 50 92 73.

#### Samedi 10 et dimanche 11

M<sup>mes</sup> Ordner-Simeon  
107, Grande Rue à Sèvres.  
Tél. : 01 45 34 48 23.

#### Samedi 17 et dimanche 18

Jérémie Jost  
31, Grande Rue à Sèvres.  
Tél. : 01 45 34 09 56.

#### Cabinet Orliac - M. Olivreau

704, avenue Roger Salengro à Chaville.  
Tél. : 01 47 50 16 81.

#### Samedi 24 et dimanche 25

M<sup>me</sup> Garçon, 71 Grande Rue à Sèvres.  
Tél. : 01 46 26 07 91

## Urgences

**Pompiers** : 18 ou 01 45 34 08 71.

**Police secours** : 17.

**Commissariat de police (toute heure)** :

4, av. de l'Europe à Sèvres.  
Tél. : 01 41 14 09 00.

**Samu** : 15 ou 01 47 10 70 10.

**Samu social** : 115.

**Service de garde de kinésithérapie respiratoire** : 0820 820 603. Ce numéro fonctionne les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 18 h et les vendredis et veilles de jours fériés de 12 h à 20 h (jusqu'au 15 mars).

Médecins disponibles 7 jours/7 de 9 h à 23 h au 0820 800 880.

#### Centre hospitalier des 4 Villes :

■ site de Sèvres : 141, Grande Rue à Sèvres. Tél. : 01 41 14 75 15.

Urgences : 01 41 14 75 11 (24 heures/24).

■ site de Saint-Cloud : 3, place Silly.  
Tél. : 01 49 11 60 60.

**Urgences** : 01 49 11 60 42 (24 heures/24).

**Site Internet** : www.ch-4villes.fr

**Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48.

**SOS dentaire** : 01 47 78 78 34.

**SOS Médecin** : 01 47 07 77 77.

**SOS Amitié** : 01 46 21 31 31.

**Urgences vétérinaires** 24 heures/24 :  
08 36 68 99 33.

**Taxis chavillois** : 01 49 07 07 07.

## Ramassage des encombrants

**4<sup>e</sup> vendredi du mois** : quartier Rive Droite, avenue Roger Salengro, rue de la Fontaine Henri IV, rue de Stalingrad, Villa Henri IV et Villa Médicis + rue Albert 1<sup>er</sup>, cours du Général de Gaulle, rue des Blanchisseurs.

**3<sup>e</sup> vendredi du mois** : Bas Chaville, rue de la Passerelle, rue du Gros Chêne, quartier Rive Gauche, parc Fourchon, rue de Jouy (jusqu'à la voie de chemin de fer), pavé de Meudon, rue Pasteur, rue Léon Gambetta.

**1<sup>er</sup> lundi du mois** : secteur de l'Ursine (sauf 1<sup>re</sup> partie de la rue de Jouy, pavé de Meudon, rues Pasteur et Léon Gambetta, ruelle de l'Etang, impasse de la Prairie).

Le ramassage des encombrants (et branchages en fagot) a lieu entre 6 h et 18 h Les objets (vieux meubles, appareils ménagers...) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir.

### Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batterie, engrais, peintures, insecticides, tubes néons...) peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1<sup>er</sup> dimanche du mois.

#### Pour en savoir plus :

Service Déchets/Propreté Arc de Seine (Chaville/Ville-d'Avray).

Tél. : 0800 10 10 21 (appel gratuit).

### Ma déchèterie mobile

Arc de Seine a lancé depuis le mois de septembre un service de déchèterie mobile avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères). Voir p. 29, rubrique "Arc de Seine".

## Centre d'hébergement de nuit

Comme chaque année, aux premiers signes de froid, le CCAS de Chaville ouvre son foyer d'accueil situé 22, rue de Stalingrad aux personnes sans abri de sexe masculin. L'accueil se fait de 17h45 à 20 h. Il est nécessaire de fournir un certificat médical. Pour connaître les lieux des foyers réservés aux femmes ou pour toutes questions, contactez le CCAS au 01 41 15 96 21.



# JEAN-JACQUES GUILLET: "NOUS NOUS DOTERONS DES MOYENS DE NOS AMBITIONS"

Arc de Seine s'est dotée, en 2007, de nouveaux moyens adaptés à sa politique, volontariste et ambitieuse, en faveur du sport. Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et Vice-président de la Communauté d'agglomération en charge des sports, nous en présente les principaux aspects.

## La Communauté d'agglomération fait montre d'une volonté forte en faveur du sport. Pour quelles raisons ?

Notre engagement est, effectivement, très fort, et ce, depuis l'origine même de cette compétence spécifique en 2005. Le sport, très vivace dans nos communes, a toujours constitué un important vecteur de vie sociale et collective. Il convenait donc de nous en emparer afin d'encourager et de stimuler la solidarité et la collaboration entre nos villes.

Nous visons des objectifs concomitants: promouvoir le sport de haut niveau, développer nos infrastructures tout en conférant à notre action une vocation pédagogique. L'effet "vitrine" d'événements de portée nationale et internationale agit, à l'évidence, comme un catalyseur. Il permet, tout à la fois, d'aiguillonner nos clubs, que nous soutenons en fonction de leurs mérites, de fédérer les énergies et de susciter un sentiment d'appartenance auprès de nos concitoyens.

Il a aussi valeur d'exemple vis-à-vis des jeunes. Celui du handball, à cet égard,

s'avère édifiant. Ce sport de salle, attractif, où la France, championne olympique, se distingue au plus haut niveau depuis plusieurs années, galvanise le public. Chez nous, l'équipe féminine d'Issy-les-Moulineaux dispute cette saison la Coupe d'Europe des clubs. J'observe que l'engagement créé, autour de ces jeunes femmes, va crescendo.

## Les équipements situés sur le territoire d'Arc de Seine sont de grande qualité.

### Leur capacité d'accueil est-elle utilisée de façon optimale ?

Nous partons d'un constat simple. Plus ces équipements accueilleront des événements – sportifs et non sportifs – d'importance, mieux cela vaudra. Je peux déjà vous annoncer qu'un tournoi de tennis de niveau international pourrait être organisé en décembre 2009 au Palais des sports Robert Charpentier, équipement d'intérêt communautaire. Par ailleurs, il est important de signaler que les établissements scolaires et les clubs de notre territoire y sont également accueillis, au quotidien, dans les

meilleures conditions qui soient. La qualité de cette infrastructure permet aussi à Arc de Seine de se tourner vers l'extérieur, afin d'en rentabiliser au mieux la gestion. Ainsi, après huit mois d'exploitation en délégation de service public, le bilan du Palais des sports Robert Charpentier se révèle prometteur.

## Allez-vous vous doter de moyens plus substantiels encore pour accompagner cette politique ?

Il est significatif qu'Arc de Seine se soit dotée, depuis 2007, de compétences élargies en faveur du sport. En effet, le budget consacré au sport représente 4,29 % du budget de fonctionnement de notre Communauté d'agglomération. Un chiffre, non négligeable, qui témoigne d'un réel volontarisme dans ce domaine. Bien des collectivités locales s'en contenteraient. Nous avons d'ores et déjà effectué une importante montée en charge sur notre budget 2008. Nous aurons, ce n'est pas un secret, les moyens de nos ambitions. ■

## NÉGOCIATIONS AVANCÉES POUR L'ACQUISITION DU COMPLEXE OMNISPORTS MARCEL BEC

Niché dans un écrin de verdure, sur le territoire de la commune de Meudon, le complexe omnisports Marcel Bec développe une surface totale de 12 hectares, dont plus du tiers dédié à des installations sportives extérieures et 7000 m<sup>2</sup>, environ, à divers bâtiments construits. La Communauté d'agglomération envisage de se porter acquéreur de cet espace, datant de 1957, actuellement propriété de Renault. Des négociations avancées sont en cours, en vue d'une acquisition qui, si tout se passe bien, deviendrait effective courant décembre. Des travaux de modernisation et d'aménagement seront entrepris dans les prochaines années: citons l'éclairage des terrains, la réfection des tribunes et vestiaires. Marcel Bec, pôle d'accueil au sens large, serait ouvert à tous. Du sportif de haut niveau à la famille, chacun pourrait profiter de ce nouvel équipement intercommunal. Notons que le Stade Français, leader actuel du championnat du Top 14 de rugby, y a d'ores et déjà élu domicile pour certains de ses entraînements.

# CHAVILLE EN HABITS DE LUMIERE

**C'est bientôt Noël, le territoire d'Arc de Seine se couvre d'illuminations : retrouvez l'ambiance féerique de votre enfance grâce aux lumières de Noël !**

Pour le plus grand plaisir des passants et des familles et pour émerveiller les enfants, les rues de Chaville vont rivaliser toutes les nuits de lumières scintillantes, du 3 décembre au 12 janvier prochain.

Dans cette période de fête, Chaville ressemble à une ville féerique déroulant de longs rubans dans ses rues parcourues d'étoiles et de sapins. Les arbres de l'avenue Roger Salengro sont vêtus de brillances généreuses installées sur les candélabres dessinant ainsi un long filet de lumières étincelantes. Les entrées de ville seront marquées par la pose en traversée de rues de motifs "ribambelles".

## La magie de Noël alliée au développement durable

Cette année, Arc de Seine accorde une grande place au développement durable

et a choisi à nouveau d'utiliser des motifs de dernière génération à faible consommation, de type diodes électroluminescentes ou fil lumière (LEDS), lorsque cela était possible.

Par ailleurs, pour des raisons esthétiques environnementales, tout a été mis en œuvre pour éviter la pose de câbles aériens, disgracieux et coûteux. De même, une étude d'accroche de filins en façades d'immeubles va être menée. Elle a pour finalité d'éviter les nombreuses perches nécessaires à la pose des motifs en traversée de voie. ■

### LES ILLUMINATIONS EN CHIFFRES À CHAVILLE

- > 5 traversées de rues seront posées en entrée de ville (sapins et arbres décorés) ;
- > 89 candélabres seront équipés de motifs lumineux

### > L'actualité du Conservatoire de Chaville

Concert des ensembles, le **MARDI 16 DÉCEMBRE**, à 20h30, à l'Atrium.  
Les élèves du Conservatoire de Chaville interpréteront un programme riche et varié pour le plus grand plaisir de leurs auditeurs. Se succéderont sur scène, l'orchestre d'harmonie, l'ensemble de saxophones, l'orchestre de cordes, la chorale des enfants et bien d'autres !  
Entrée libre

### > Permanences du conseiller info énergie

Le conseiller info énergie vous accompagne dans vos projets (habitat, chauffage et eau chaude sanitaire, énergies renouvelables, maîtrise de la consommation d'électricité...).

Il tiendra ses prochaines permanences à la mairie de Chaville **LES LUNDIS 8 ET 22 DÉCEMBRE ET LES LUNDIS 5 ET 19 JANVIER**, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le n° vert 0800 10 10 21. Vous pouvez également poser vos questions par mail [infoenergie@agglo-arcdeSeine.fr](mailto:infoenergie@agglo-arcdeSeine.fr)

**N° Vert 0800 10 10 21**

### > Ma déchèterie mobile

Le nouveau service gratuit de déchèterie mobile, mis en place par Arc de Seine avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères), vous permet de déposer encombrants, déchets végétaux, ferraille, gravats et déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

Ma déchèterie mobile fonctionne par apport volontaire. À Chaville, ce service est présent sur deux sites : le parking de la rue Jean Jaurès, **LES 1<sup>ER</sup> ET 3<sup>E</sup> SAMEDIS DU MOIS**, de 13h à 18h ; le parking situé devant le 1088, avenue Roger Salengro, **LES 1<sup>ER</sup>, 2<sup>E</sup>, 3<sup>E</sup> ET 4<sup>E</sup> MARDIS DU MOIS**, de 13h à 18h.

## CONFIEZ-NOUS VOTRE SAPIN !

Du 26 décembre 2008 au 21 janvier 2009, vous pouvez déposer vos sapins dans les enclos prévus à cet effet. En effet, cette année encore, Arc de Seine met en place une trentaine d'enclos dans les villes du territoire. L'opération réalisée l'année dernière avait permis de récupérer plus de 45 tonnes d'arbres.

Avec Arc de Seine, le compostage des sapins de Noël est tout à la fois :

- **un geste simple** : la Communauté d'agglomération a installé une trentaine de points d'apports volontaires dans chaque quartier ;
- **un geste utile à l'environnement** : le compostage permet la réutilisation des sapins comme engrais naturel ;

■ **un geste qui rend le cadre de vie plus agréable** : ce sont autant de sapins de moins qui se sont accumulés sur les trottoirs cette année !

### Attention

Avant de l'amener dans un enclos, débarrassez votre sapin de toutes ses décorations. Seuls les sacs à sapins biodégradables sont acceptés. Les sapins artificiels ne sont pas acceptés.

Pour obtenir les adresses des enclos, appelez le n° vert 0800 10 10 21 ou connectez-vous au site Internet [www.agglo-arcdeSeine.fr](http://www.agglo-arcdeSeine.fr)

# ITINÉRAIRE GOURMAND

À l'approche des fêtes de fin d'année, *Chaville Magazine* et les commerçants de Chaville vous aident à préparer vos menus de réveillons. Suivez le guide et bon appétit!



## Le foie gras, bien sûr!

Le traiteur Au Vrai Gourmet met l'accent sur les produits faits maison comme le foie gras d'oie truffé (d'origine française avec de la truffe noire du Périgord) ou la nouveauté de cette année: le foie gras de canard aux figues. Des foies gras frais seront en vente au Monoprix.

## Des produits fins...

Offrez à vos convives un repas d'exception avec du caviar iranien ou russe en vente chez Monoprix et accompagnez-le d'une vodka suisse Xellent ou d'Akvavit, un alcool danois que vous trouverez chez Nicolas.



## Les huîtres et fruits de mer

Fines de claires ou pleine mer, vous en trouverez toujours 13 à la douzaine chez M<sup>me</sup> Texier, ostréicultrice de l'île de Ré présente tous les week-ends sur le marché.

Les amateurs se régaleront d'un plateau composé de langouste, homard et autre saumon fumé sauvage. Coquilles Saint-Jacques, brochet farci, rôti de poisson viendront compléter ce menu de la mer du Nautilus. Le homard breton sera en promotion à La Bassamoise, qui vous réglera également de langouste bretonne royale.



## Chapons, dindes et autres plats de fêtes

Les Rôtisseries d'Alice pourront farcir à votre demande dindes, oies et chapons et préparer poulardes et porcelets.

Au Vrai Gourmet vous réglera avec des suprêmes de truffes et foie gras, du boudin blanc truffé, un filet de bœuf brioché, etc. La Boucherie le Saint-Hubert vous propose queues de lotte, mille feuilles de canard, rôti de volaille farci... Vous trouverez chez Monoprix des viandes plus "exotiques": bison, autruche ou bœuf angus écossais.

## L'incontournable champagne et les vins du repas

Pour l'apéritif, votre caviste Nicolas vous propose un champagne Henriot brut cuvée souverain en promotion. Un coffret dégustation (en promotion du 10 décembre au 13 janvier 2009) permettra aux indécis de faire leur choix. Certains verseront une pointe de crème de violette dans leur flûte.

Accompagnez foie gras et dessert d'un vin liquoreux: un Loupiac 2001 château de Ricaud. Pour les huîtres et fruits de mer, privilégiez un Chablis premier cru. Les viandes blanches et viandes rouges se marieront très bien avec un Pessac Leognan, château Bouscaut 2003.





## Du pain...

Votre boulanger Au Temps du Levain vous propose le pavé de Chaville (pain brioché aux noix) et un pain de seigle au citron. Vous trouverez un pain aux figues et un pain à la châtaigne aux Délices de Chaville. La boulangerie Paul garnira son présentoir de pains aux deux raisins, pains aux courges et pain d'épice. La boulangerie Valley a fait du pain à la châtaigne et au miel sa spécialité. La boulangerie Alix a misé sur la diversité (pains au seigle, aux noix, au raisin, etc.). Quant au bel Épi, il vous conseille son pain au maïs avec le fromage.



## La bûche, pour finir en beauté!

La boulangerie À la Pointe de Chaville vous recommande son "prince noir aux poires" et ses bûches traditionnelles. Le Saint Nicolas (au praliné) sera la spécialité du Temps du Levain. La Chavilloise aux fraises des bois sera préparée par les Délices de Chaville. La boulangerie Paul vous réglera avec des bûches de toutes les saveurs, dont sa nouveauté, la bûche au pain d'épice. La boulangerie Valley a confectionné sa bûche champenoise avec une mousse de champagne. La boulangerie Alix allie les plaisirs avec une bûche macaron. Le Bel Épi propose sa "royale". Quant à la boulangerie La Chavilloise, elle vous propose de découvrir les saveurs portugaises avec son "bolo rei" (gâteau de roi) et le "paõ ve lō" (gâteau au sucre).

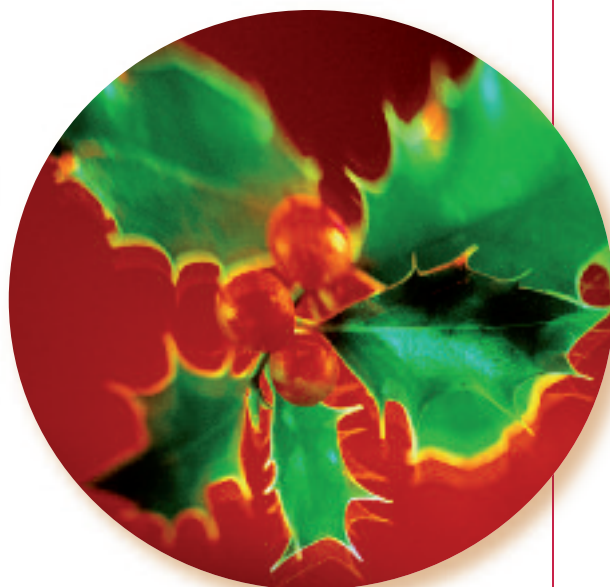


## Et pour la déco...

Jacinthes, primevères, orchidées et autres roses de Noël (helleborus et poinsettia) égayeront vos centres de table. Privilégiez les couleurs de la fête : rouge, blanc, vert et doré principalement. Réalisez des compositions originales avec les conseils de vos fleuristes : Les Mardis Rose Créations, Air Blé Fleurs, Au lys royal, Chaville Jardins, Passiflore. Vous trouverez également des accessoires de décoration et de la vaisselle chez Monoprix. ■



En avant-première, le boulanger Au Temps du Levain a confié à *Chaville Magazine* la surprise qu'il a concoctée pour l'Épiphanie : les fèves seront à l'effigie des monuments de Chaville. Grande nouveauté en 2009 : deux fèves en or et dix en plaqué or seront glissées dans les galettes!



Retrouvez toutes les coordonnées des commerçants mentionnés dans cette rubrique, ainsi que leurs horaires d'ouverture pendant les fêtes, sur le site Internet de la Ville [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr)



# L'ASSOCIATION DES ARTISANS ET COMMERCANTS DE CHAVILLE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2009

De début décembre à mi-janvier, les façades et vitrines des commerçants chavillois se pareront de blanc, vert et bleu, pour vous accueillir dans une ambiance de fête. À cette occasion, l'Association des artisans et commerçants de Chaville, représentée ci-contre par son bureau, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009.

Au cours de l'année 2008, l'Association a organisé, en partenariat avec la municipalité de Chaville, plusieurs événements auxquels ont participé de nombreux Chavillois : la Semaine commerciale et la Chasse aux trésors.

Rendez-vous en 2009 pour de nouvelles animations.



De gauche à droite : M<sup>lle</sup> Martineau (Nicolas), M. Gilles (charcuterie Au vrai gourmet), M<sup>me</sup> Lallier, vice-présidente de l'Association (agence Sèvres Chaville), M. Violeau, secrétaire (boulangerie Au Temps du Levain), M<sup>me</sup> Verloo, présidente (boulangerie A la Pointe de Chaville), M<sup>me</sup> Perrot (Chaville Jardins) et M<sup>me</sup> Trotobas (Aqua Marine).

## ILS ONT TROUVÉ LES TRÉSORS...



Vous avez été nombreux à participer à la Chasse aux trésors, organisée par l'Association des artisans et commerçants chavillois, en partenariat avec la mairie de Chaville pendant le mois d'octobre. Dans le "coffre aux trésors", les heureux gagnants ont notamment trouvé un séjour d'une semaine pour deux à Djerba en Tunisie et quatre entrées au parc Disneyland Resort Paris !

## En bref

### > Les Marchés d'automne

Chaville s'est parée d'un air de fête, les 21, 22 et 23 novembre derniers, à l'occasion des Marchés d'automne : après avoir goûté aux produits du terroir (foie gras, spécialités alsaciennes, pains spéciaux de Chaville...) et admiré l'artisanat d'art (céramiques, bijoux, dentelle, etc.), vous avez assisté aux nombreuses animations organisées pour l'occasion. La mini-ferme vivante a ainsi connu un vif succès auprès des plus petits !

### > Galette des rois



Venez tirer les rois sur le marché et gagnez de nombreuses galettes offertes par les commerçants de l'Association du marché de Chaville.

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JANVIER 2009, DE 9H À 13H.

# COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Mardi 11 novembre dernier, le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918 était célébré sur le parvis de la mairie et au cimetière de Chaville en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Manifestations patriotiques, de Claude

Labille, conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants, d'élus de la commune, du Comité d'Entente des Anciens Combattants "Henri Arnold", de l'ACPG-CATM et de l'UNC. Une messe avait été célébrée auparavant en l'église Notre Dame de Lourdes de Chaville. ■



## LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS



C'est avec beaucoup d'émotion que Gilberte et René Gourmelen, Chavillois depuis 1962, ont fêté leur 60<sup>e</sup> anniversaire de mariage, le 16 octobre dernier, célébré en mairie par Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, en présence de nombreux élus de la commune et de leurs proches et amis. Au cours de la cérémonie de ces noces de diamant, le maire a retracé la vie et le parcours professionnel du couple; il a rappelé que René Gourmelen, tout juste âgé de 18 ans en 1948, a dû demander une dispense pour pouvoir épouser sa bien-aimée! La famille compte aujourd'hui deux enfants, deux petits enfants et un arrière petit fils. ■

## JOURNÉE NATIONALE DU 5 DÉCEMBRE

L'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie sera rendu vendredi 5 décembre prochain, à 10h30, au cimetière de Chaville.

## L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

À l'ordre du jour du Conseil municipal qui s'est réuni le 20 novembre dernier, les points suivants ont été abordés :

- > transfert des garanties d'emprunts de la Résidence Urbaine de France à l'Immobilière 3F;
- > opération de la SA d'HLM "Logement Francilien" pour la réalisation de 26 logements locatifs sociaux, d'un foyer de 15 logements pour handicapés mentaux adultes intégrant un centre d'accueil de jour de 12 places sis 2-4-6 bis, rue Anatole France à Chaville;
- > attribution du marché public de travaux concernant la construction d'un groupe scolaire à Chaville;
- > passation d'une convention financière, administrative et technique avec le Sigeif et la Communauté d'agglomération Arc de Seine pour le programme d'enfouissement des réseaux aériens pour l'opération située rue du Coteau, rue Alcide Delapierre, rue et sente de la Martinière

à Chaville;

- > plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR);
- > création d'une société publique locale d'aménagement (SPLA);
- > association "Atrium": approbation des nouveaux statuts et de la convention d'objectifs; désignation des représentants du Conseil municipal au conseil d'administration de l'association "Atrium";
- > différents points concernant les ressources humaines et l'administration. ■

Retrouvez le compte-rendu de la séance publique du Conseil municipal sur le site Internet de la Ville [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr) (rubrique "La mairie").

**Les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu le lundi 8 décembre, à 21 h (séance spéciale consacrée à la présentation de l'audit financier) et le mercredi 17 décembre, à 19 h 30, en mairie.**

## État civil septembre à octobre 2008

### Naissances

Illies Allad, Amaia Baptiste, Yesmine Bricif, Justin Denizard, Esteban Desert, Luca Douillard, Samya El Kadiri, Marius Fabiani, Marie-Bernadette Folly-Gbogboe, Victor Klein, Nathan Legrand, Théobald Manno, Calista Moutia, Mathis Novo, Ténée

Sangare, Aliénor et Héloïse Sartiaux, Sabrine Smaili, Mouloud Tahanout, Elise Tardieu-Mouty

### Mariages

Dominique Linhardt et Odile Salkazanov-Duyme, Jamal Belmir et Hind Derbali

### Décès

Marie-Francine Poncelet, Jean Lefebvre, Pierre Appel, Philippe Thiollay, Georges Raymond, Renée Leprince, Lucienne Lamy, Nathalie Ré, Claudette Nablandian, Simone Mazars, Mario Pavan, André Chenot, Claude Rotondo

## Groupe Agir ensemble

**C'EST AU PIED DU MUR  
QU'ON RECONNAÎT... LE MAÇON !**

Et c'est aussi à l'approche des échéances budgétaires qu'on reconnaît une municipalité. Clairement, la nouvelle municipalité "chavilloise" a commencé par dépenser en travaux, études et recrutements, spéculant sur le fait qu'une municipalité de gauche était sûrement mal gérée. Malheureusement pour elle, les finances étaient gérées au plus juste et il n'y a pas de marges de manoeuvre disponibles.. Tous les "audits" du monde ne changeront rien à cette réalité. Il est d'ailleurs piquant de voir la nouvelle municipalité (UMP) de Boulogne accuser J.P. Fourcade (UMP), ancien maire et spécialiste reconnu des Finances Locales d'avoir fait des budgets insincères ! Là-bas aussi...

À Chaville, il va donc bien falloir maintenant tailler dans des dépenses utiles, augmenter les impôts voire les deux à la fois. Cela, pour le fonctionnement.

Quant aux investissements, c'est le retour en force des promoteurs dans le futur centre ville qui guette. En effet, au lieu de réaliser un projet abouti qui sécurisait son financement (grâce à la revente des charges foncières) en vue de la création d'activités économiques et sociales porteuses de vie, la municipalité commence par missionner des faiseurs d'études inutiles. Les études n'ont en effet de sens que si les élus ont des idées fermes et précises. Or, ils n'en ont pas et se bornent à broder sur le thème du "tout résidentiel" cher à la droite locale. Rappelons-nous que le fameux "plateau résidentiel" avait déjà justifié le dépérissement de notre ville en l'assimilant à Vaucresson ou Ville d'Avray !

Dans ces conditions -des contacts sont sans doute déjà amorcés- les grands promoteurs peuvent espérer réaliser un centre chavillois genre Plessis-Robinson, ce qui leur permettrait de faire sans risques la "culbute" sur du foncier public en proposant à la municipalité de sortir ainsi de l'impasse où elle se sera mise elle-même, et la ville avec. Chaville, à notre avis, mérite mieux que cela !

Jean Levain, Catherine Griveau, Jacques Rivier, Nelly Florent, Thierry Besançon

Courrier : BP 18, 92370 CHAVILLE

Blogs : [www.jeanlevain.net](http://www.jeanlevain.net) et [www.agirpourchaville.over-blog](http://www.agirpourchaville.over-blog)

## Groupe Parti socialiste

**SAVOIR FAIRE EST FACILE,  
LE DIFFICILE EST DE FAIRE (PROVERBE CHINOIS)**

Au mois d'octobre il n'y a pas eu de commissions, pas de conseil municipal et nous attendons toujours l'ouverture des Etats Généraux...

Dans le contexte politique, économique et social actuel la position d'un maire UMP doit être bien inconfortable surtout lorsqu'il a en tant que député voté des lois ultralibérales !

Entre l'Etat et les Collectivités territoriales la crise est ouverte. La dernière annonce gouvernementale d'intégrer le FCTVA (Fonds de compensation de la TVA versée par les Collectivités) dans l'enveloppe des dotations de l'Etat aboutira à taxer chaque nouvel investissement à la hauteur de 19,6 % (par exemple : les travaux dans une école).

Si cette décision est mise en œuvre, la seule alternative des collectivités sera soit de diminuer de près de 20 % leurs investissements, soit d'augmenter les impôts locaux en réduisant un peu plus encore le pouvoir d'achat des administrés.

Concernant les travaux d'embellissement de la ville, le ravalement de la Maison du Citoyen est en cours. Mais l'accès y est toujours aussi difficile (poussettes) voire impossible (fauteuils roulants) sachant qu'il y a 3 marches à l'entrée et qu'à l'intérieur seul un escalier mène aux bureaux du premier étage.

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, et la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » est loin d'être appliquée pour le moment. Pourtant tous les services municipaux doivent se montrer exemplaires en ce domaine.

En ce qui concerne les événements culturels, « Lire en fête » à la bibliothèque aurait du être annoncé dans le Chaville Magazine de septembre pour qu'il y ait davantage de participants.

Notons l'effort de la municipalité pour impulser une nouvelle dynamique commerciale à Chaville. Mais la semaine commerciale du 11 au 18 octobre 2008 n'a pas attiré autant de monde que prévu. Le parvis de l'Atrium était animé mais peu d'enfants ont participé aux jeux. La suppression des classes du samedi matin dans le primaire n'aurait-elle pas une incidence ?

N'hésitez pas à vous exprimer sur les sujets de la vie municipale et retrouvez nous sur notre site : <http://chaville.parti-socialiste.fr>

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino, conseillers municipaux

Parti Socialiste – section de Chaville – BP 20

Tél : 01 47 50 50 96 – E - mail : [ps.chaville@laposte.net](mailto:ps.chaville@laposte.net)

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est spécifiquement dédié à ces élus ; l'espace est identique pour chaque groupe politique ; le texte doit être signé par le président du groupe ou une personne désignée par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc... ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.



# AGENDA

N° 68  
DÉC 2008 JANV 2009

## En décembre

- > JEUDI 4 À 15 H  
Atelier web ↳ Bibliothèque
- > JEUDI 4 À 18 H 30  
Forum des savoirs : "Gastronomie : innovation et tradition" ↳ Atrium
- > JEUDI 4 À 20 H 45  
Musique du monde : Los Calchakis ↳ Atrium
- > SAMEDI 6 À 14 H 30  
Atelier de jardinage ↳ Salle Huguette Fradet, 50, rue Alexis Maneyrol
- > SAMEDI 6 À 17 H 30  
Choco-contes ↳ Bibliothèque
- > SAMEDI 6 À 20 H 30  
Musique : Ze Tremplin 5<sup>e</sup> édition ↳ MJC de la Vallée
- > DIMANCHE 7 DE 9 H À 13 H  
Marché de l'art ↳ Marché
- > LUNDI 8 À 21 H  
Conseil municipal : séance spéciale consacrée aux finances ↳ Hôtel de ville
- > MARDI 9 À 20 H 30  
Le Club du cinéma : la Fabrique du cinéma ↳ Bibliothèque
- > JEUDI 11 À 20 H 30  
Le Club du cinéma : À nos amours ↳ Atrium
- > SAMEDI 13 À 10 H  
Lectures en anglais ↳ Bibliothèque

## En janvier 2009

- > DU MERCREDI 7 AU LUNDI 26  
Exposition photos de Manuel Gomes ↳ Atrium
- > JEUDI 8 À 15 H  
Atelier web ↳ Bibliothèque
- > VENDREDI 9 À 20 H 45  
Chanson : Michel Fugain ↳ Atrium
- > DIMANCHE 11 DE 9 H À 13 H  
Marché de l'art ↳ Marché
- > VENDREDI 16 À 20 H 45  
Humour : François-Xavier Demaison ↳ Atrium
- > SAMEDI 17 À 10 H  
Lectures en anglais ↳ Bibliothèque
- > JEUDI 22 À 20 H 45  
Théâtre : *La vie devant soi* ↳ Atrium
- > DIMANCHE 25 À 15 H  
Spectacle jeune public : *Entre terre et ciel, voyage d'une goutte d'eau* ↳ Atrium
- > MARDI 27 À 20 H 30  
Concert : un quatuor à la bibliothèque ↳ Bibliothèque

## Le Club du Cinéma à l'Atrium

MAURICE PIALAT  
CADRE ET LUMIÈRE

